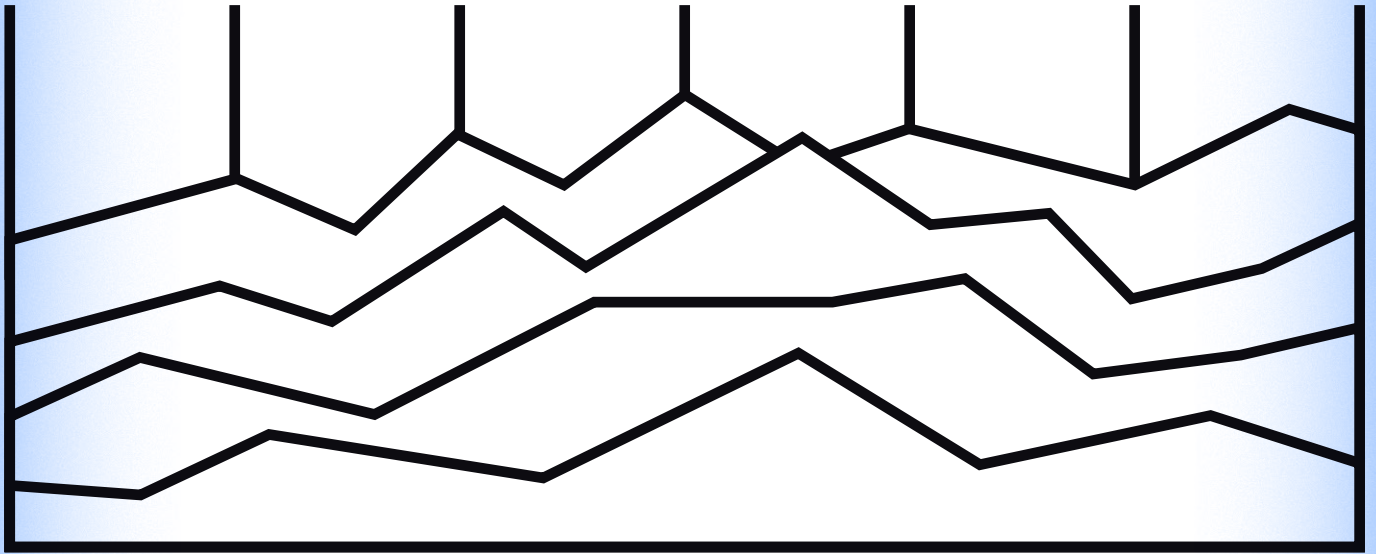


# LE BAROMÈTRE 2023 \_\_\_\_\_ OPC



## BUDGETS ET CHOIX CULTURELS DES COLLECTIVITÉS

# ENQUÊTE NATIONALE

OPC  
OBSERVATOIRE  
DES  
POLITIQUES  
CULTURELLES

  
MINISTÈRE  
DE LA CULTURE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

---

**Équipe de l'OPC  
mobilisée pour  
l'enquête**

Élise Colin-Madan  
Vincent Guillon  
Samuel Périgois  
Frédérique Cassegrain  
Clémence Cuttaz

**En partenariat  
avec**

Le ministère de la Culture - DEPS  
Régions de France  
Départements de France  
France urbaine  
Intercommunalités de France  
Villes de France  
FNADAC  
FNCC  
Culture-Co  
Culture & départements

---

# Les principaux enseignements de l'enquête

---

## Volet national 2023

---

Vincent Guillon, Samuel Périgois

Comment les collectivités territoriales et intercommunalités envisagent-elles l'évolution de leurs dépenses culturelles en 2023 dans un contexte budgétaire contraint, où les marges de manœuvre peuvent être fragilisées (inflation, coûts énergétiques, impact de la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires, etc.) ? Quelles sont leurs priorités ? Comment s'orientent leurs choix de politique culturelle ? Comment intègrent-elles les effets de la conjoncture énergétique, politique ou économique ?

**Le baromètre est un outil annuel de mesure de l'évolution de l'action publique territoriale de la culture.** Il s'appuie sur une enquête réalisée auprès d'un échantillon de collectivités territoriales par l'Observatoire des politiques culturelles avec le soutien du ministère de la Culture - DEPS et en partenariat avec Régions de France, Départements de France, France urbaine, Intercommunalités de France, Villes de France, FNADAC, FNCC, Culture-Co, Culture & départements.

Le volet national du baromètre 2023 repose sur les données déclarées<sup>1</sup> par un échantillon de **179 collectivités** (régions, départements, collectivités à statut particulier, communes de plus de 50 000 habitants) **et intercommunalités** (comprenant une ville de plus de 50 000 habitants) en matière d'évolution des budgets primitifs et de positionnement culturel. Il concerne également des éléments de conjoncture.

Le taux de réponse avoisine les 70 % pour les régions métropolitaines, les départements, les métropoles, et 50 % pour les communes et les communautés urbaines<sup>2</sup>.

1 Voir la présentation de la démarche dans l'encadré méthodologique, p. 4-5.

2 Voir le détail de l'échantillon dans l'encadré méthodologique, p. 4-5.

# Rappel de la démarche et profils des 179 questionnaires exploités

La passation de l'enquête du **volet national du baromètre** a été menée d'avril à juin 2023 auprès d'un échantillon de collectivités (régions, départements, collectivités à statut particulier, communes de plus de 50 000 habitants) et d'intercommunalités comprenant une ville de plus de 50 000 habitants (métropoles, communautés urbaines et communautés d'agglomération).

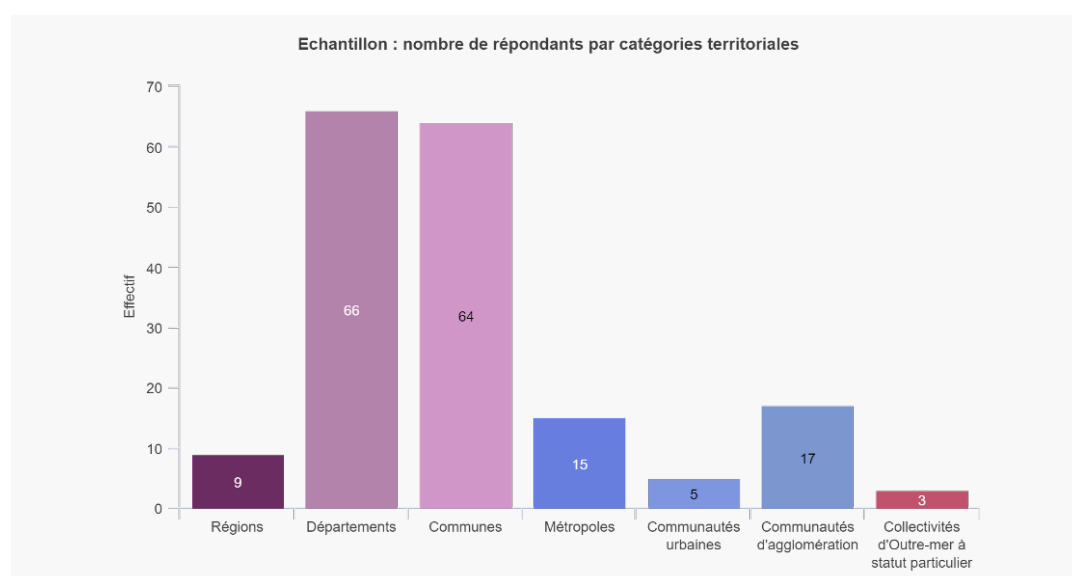
L'enquête repose sur un **questionnaire** en ligne qui a été adressé par courriel aux directeurs et directrices des affaires culturelles prioritairement (dans certains cas, à des directeurs généraux ou d'autres responsables de services en l'absence de responsable culture).

Le questionnaire porte sur plusieurs axes liés aux budgets primitifs des collectivités et intercommunalités, à leur positionnement en matière culturelle et à des questions de conjoncture.

Les données ont été traitées avec le logiciel Sphinx, de manière anonyme et agrégée. Les résultats présentés reposent sur des **données déclaratives**.

**179 questionnaires** ont été collectés. **L'échantillon** est constitué de :

- 9 régions métropolitaines ;
- 66 départements ;
- 64 communes de plus de 50 000 habitants, dont :
  - 20 communes de plus de 100 000 habitants ;
  - 44 communes de moins de 100 000 habitants ;
- 37 intercommunalités comprenant une ville de plus de 50 000 habitants, dont :
  - 15 métropoles ;
  - 5 communautés urbaines ;
  - 17 communautés d'agglomération ;
- 2 collectivités à statut particulier situées en Outre-mer et 1 collectivité d'Outre-mer.



Le taux de réponse avoisine les 70 % pour les régions métropolitaines, les départements, les métropoles, et 50 % pour les communes et les communautés urbaines.

Plusieurs traitements, présentés dans les graphiques ci-dessous, ont été réalisés :

→ un traitement global de l'ensemble des répondants (179) ;

→ un traitement des échantillons suivants :

- régions métropolitaines ;
- départements ;
- communes de plus de 50000 habitants; avec, pour quelques graphiques, des traitements distinguant les communes > 100 000 hab. et celles < 100 000 hab. ;
- métropoles ;
- communautés urbaines (NB : comprenant une ville de plus de 50 000 hab.) ;
- communautés d'agglomération (NB : comprenant une ville de plus de 50 000 hab.)<sup>3</sup> ;
- collectivités à statut particulier situées en Outre-mer et collectivité d'Outre-mer<sup>4</sup>.

Une partie des questions étant facultative, le nombre de réponses traitées peut varier d'un graphique à un autre.

3 Dans certains cas, les communautés urbaines et les communautés d'agglomération ont fait l'objet d'un traitement aggloméré.

4 Les résultats spécifiques à ces collectivités ne sont pas présentés systématiquement, en raison de la taille réduite de cet échantillon.

# 1. Évolutions des budgets primitifs, des emplois culturels et des subventions des collectivités et intercommunalités

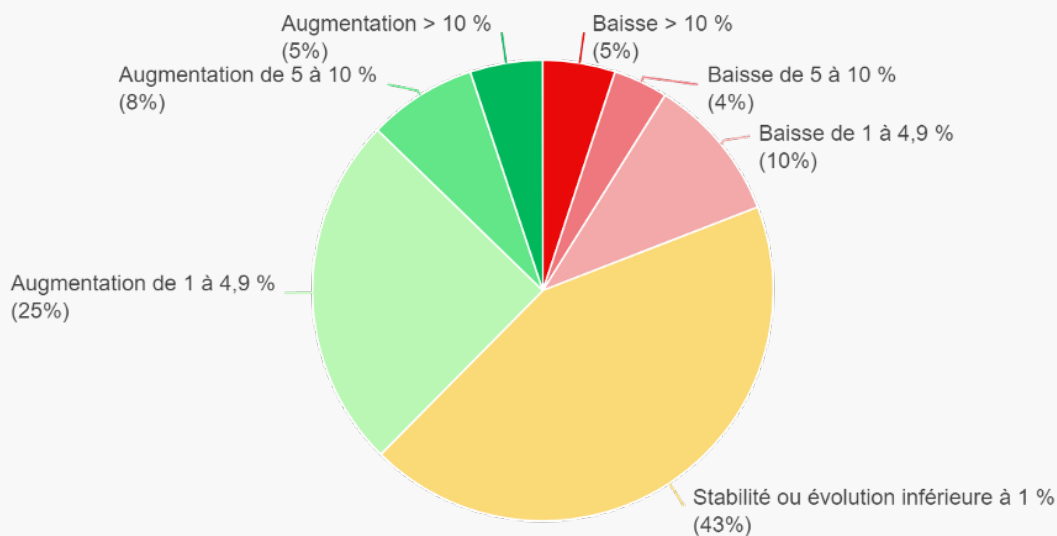
*Ce qu'il faut retenir* : au regard des évolutions déclarées entre 2022 et 2023, les politiques culturelles semblent mieux résister d'un point de vue budgétaire par rapport aux craintes exprimées lors de la préparation des budgets et au ressenti des acteurs culturels. Si la culture n'apparaît pas comme une variable d'ajustement budgétaire, ces résultats sont toutefois à mettre en perspective avec le contexte inflationniste actuel. Autrement dit, ils n'induisent pas nécessairement une capacité d'action et de soutien supérieure de la part des collectivités territoriales.

Pour les différentes questions liées aux évolutions des budgets (budgets primitifs totaux non uniquement culture, budgets culturels de fonctionnement et d'investissement), des emplois et des subventions culturels des collectivités entre 2022 et 2023, la stabilité (comprenant les évolutions inférieures à 1 %) arrive systématiquement en tête si l'on considère l'échantillon complet. Et le cumul des réponses indiquant une hausse est supérieur à celui des déclarations de baisses.

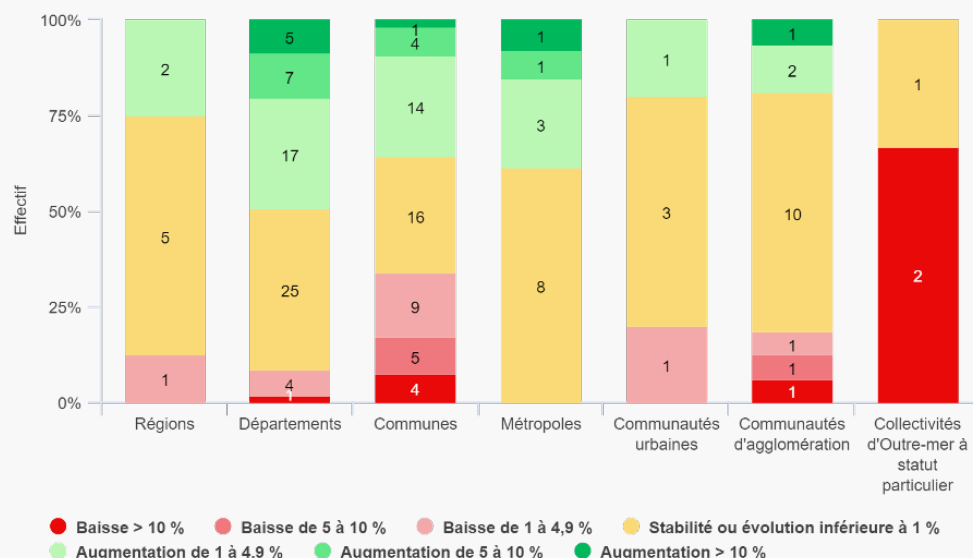
## Evolution des budgets culturels de fonctionnement (hors masse salariale) votés par les collectivités et intercommunalités entre 2022 et 2023

Réponses effectives : 157

Taux de réponse : 88%



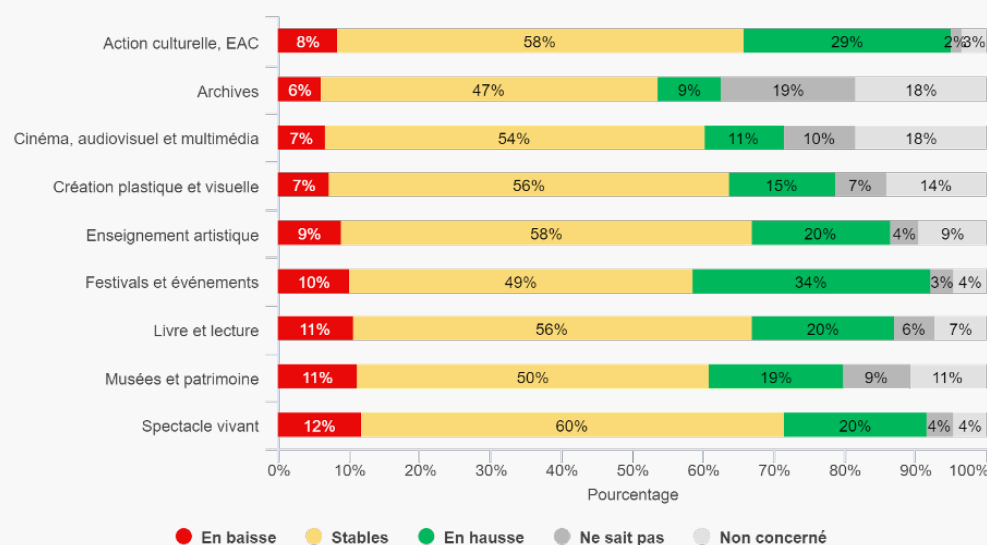
Evolution des budgets culturels de fonctionnement (hors masse salariale) votés par les collectivités et intercommunalités entre 2022 et 2023



43 % des collectivités et intercommunalités de notre échantillon déclarent une stabilité de leur **budget primitif culturel de fonctionnement (hors masse salariale) entre 2022 et 2023**. 38 % indiquent une augmentation (dont 13 % une augmentation supérieure à 5 %). Moins de 20 % annoncent une baisse.

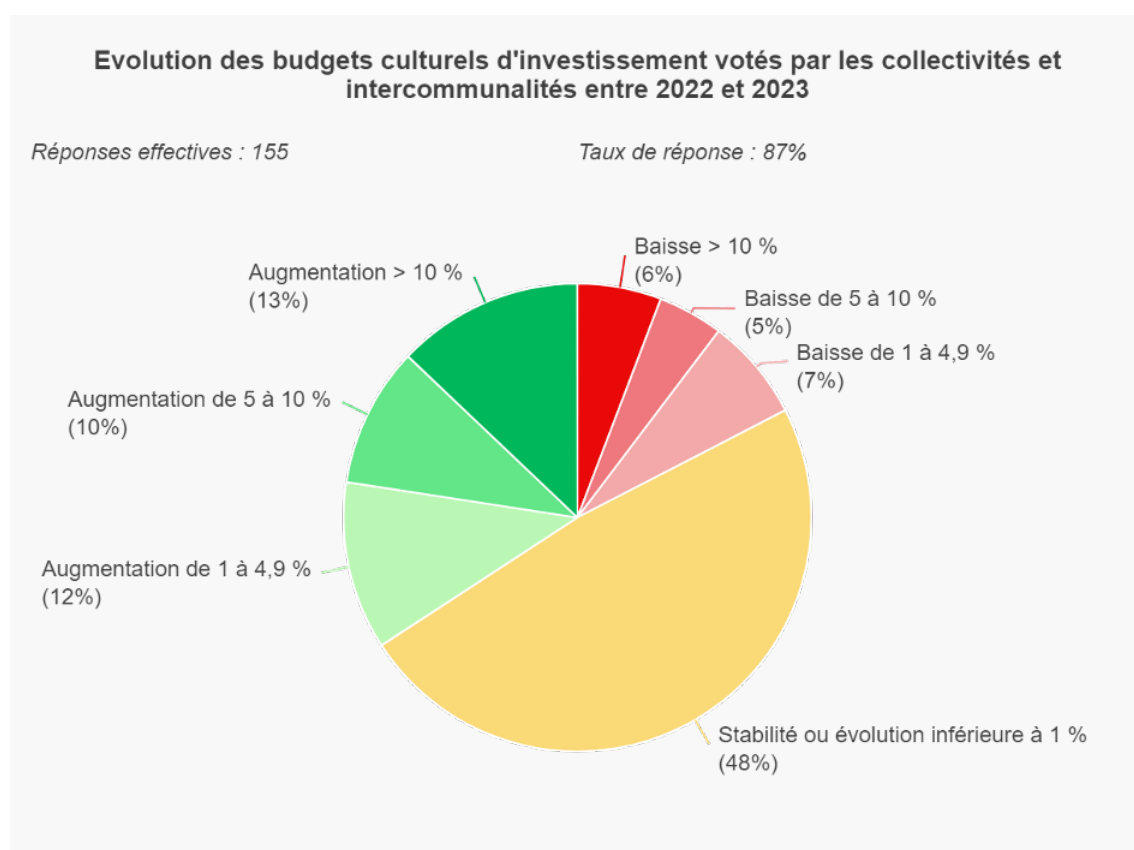
La stabilité budgétaire en fonctionnement domine assez largement pour les régions et les intercommunalités de l'échantillon (60 % au moins des métropoles, communautés urbaines et communautés d'agglomération comprenant une ville de plus de 50 000 habitants) entre 2022 et 2023. Près de la moitié des départements indiquent une augmentation. La situation est plus hétérogène concernant les communes de plus de 50 000 habitants, avec un tiers d'entre elles qui font état d'une baisse et guère plus d'une augmentation. Sachant qu'il s'agit des premiers financeurs de la culture en volume budgétaire, cela relativise l'impression générale plutôt favorable.

Evolution des budgets de fonctionnement (hors masse salariale) par domaines entre 2022 et 2023



L'observation de l'évolution des budgets de fonctionnement (hors masse salariale) par domaines confirme la tendance à la stabilité pour plus ou moins la moitié des collectivités,

quel que soit le domaine. Toutes collectivités territoriales confondues, les baisses touchent davantage le spectacle vivant, les musées et le patrimoine, le livre et la lecture, c'est-à-dire les domaines qui pèsent aussi souvent le plus dans les budgets culturels des collectivités territoriales et qui héritent d'une position plus favorable dans la construction historique des politiques de la culture. Les festivals/événements et l'action culturelle/EAC sont les domaines qui bénéficient le plus de hausses. L'événementialisation de la vie culturelle est une tendance particulièrement affirmée dans les métropoles, puisque les hausses dans ce domaine apparaissent aussi nombreuses que les cas de stabilité et baisse cumulés. Les départements sont les collectivités qui semblent le plus contenir les baisses budgétaires, et ce, quels que soient les domaines d'intervention. Au niveau des communes, le spectacle vivant apparaît particulièrement fragilisé budgétairement, conjuguant le nombre le plus important de baisses et des augmentations peu fréquentes. Une situation que l'on retrouve pour le livre et la lecture au niveau des régions.



48 % des collectivités et intercommunalités de notre échantillon déclarent une stabilité de leur budget culturel d'investissement entre 2022 et 2023, 35 % une augmentation et moins de 20 % une baisse, soit des proportions assez comparables aux budgets culturels de fonctionnement.

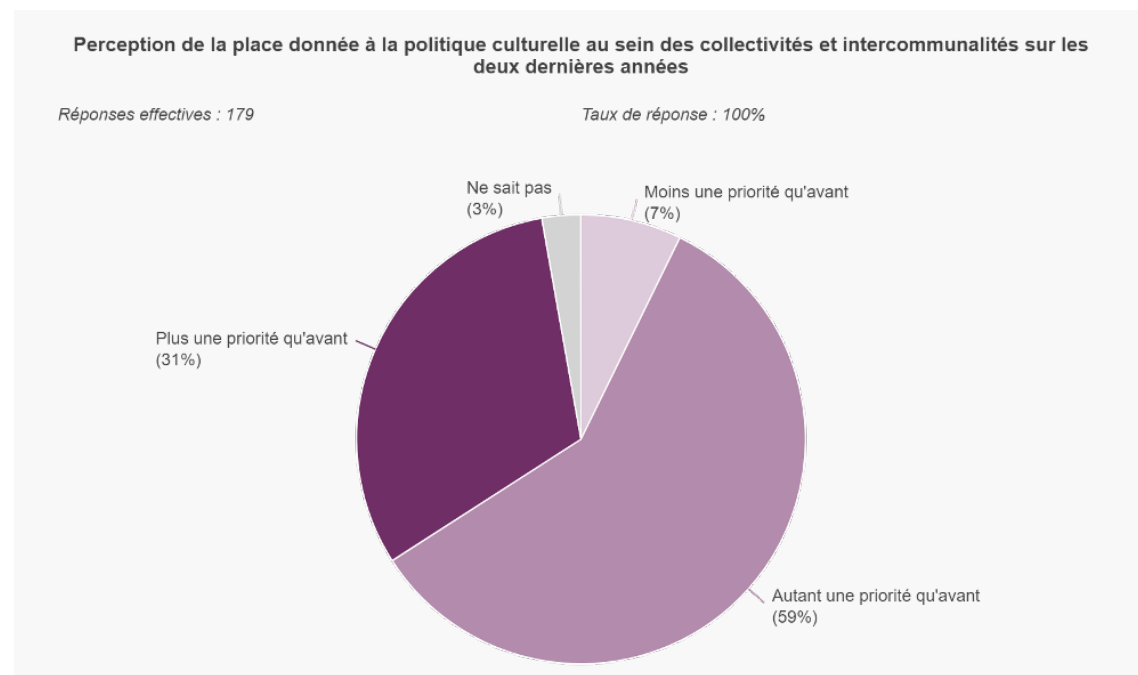
Concernant l'évolution du nombre d'emplois culturels dans les collectivités et intercommunalités et des subventions versées aux associations culturelles entre 2022 et 2023, la stabilité domine également pour plus de 60 % des collectivités de notre échantillon. La hausse est supérieure à 20 % dans les deux cas.



## 2. Positionnement des collectivités et intercommunalités en matière culturelle

*Ce qu'il faut retenir* : du point de vue des orientations et des choix politiques jugés prioritaires, l'aggiornamento des politiques culturelles – espéré par certains, décrié par d'autres – n'est pas aussi net que les discours, commentaires ou analyses le laissent parfois entendre. Les références et controverses qui animent le secteur de la culture – sur le terrain de la démocratie culturelle, des transitions ou des nouvelles « batailles culturelles » – apparaissent très en recul lorsqu'il s'agit de qualifier ce qui oriente et structure en priorité l'action publique. C'est une forme de continuité des registres d'offre et d'accès qui domine, au côté des logiques territoriales et éducatives de l'action publique culturelle qui apparaissent comme les orientations politiques les plus dynamiques.

### a/ Orientations de politique culturelle



Comment les directeurs des affaires culturelles (DAC) perçoivent-ils la place donnée à la politique culturelle ? Près de 60 % considèrent qu'il n'y a pas eu de dépriorisation au cours des deux dernières années et que **la politique culturelle est autant une priorité qu'avant** pour leur collectivité. Plus de 30 % estiment même qu'il s'agit encore plus d'une priorité qu'avant. L'importance politique accordée à la politique culturelle reste donc significative.

### Objectifs politiques qui orientent en priorité les choix culturels de l'exécutif des collectivités et intercommunalités

Réponses effectives : 170

Taux de réponse : 95%

Corpus (nombre total de mots) : 637

Lexique (nombre de mots différents) : 219



Les collectivités et intercommunalités ont été interrogées sur **les objectifs politiques qui orientent en priorité les choix culturels de leur exécutif**. Leurs réponses – demandées sous forme de trois **mots-clés** – sont représentées sur le nuage de mots. Au niveau de l'ensemble de notre échantillon, quatre orientations (les occurrences les plus fréquentes) se dégagent : **accessibilité ; territoire, éducation artistique et culturelle ; proximité.**

En revanche, les références très commentées dans le débat sur les politiques culturelles aux droits culturels, à la participation ou encore aux tiers-lieux apparaissent très en recul par rapport à d'autres orientations plus « classiques » qui ont structuré historiquement le soutien à la vie culturelle et sa justification politique (accessibilité, diffusion, création...).

Pour faciliter la lecture et atténuer les effets liés à la pluralité des termes utilisés pour qualifier un même type de positionnement culturel, une **thématisation en 14 registres d'action** a été élaborée à partir des objectifs politiques qui orientent en priorité les choix des exécutifs des collectivités et intercommunalités répondantes.

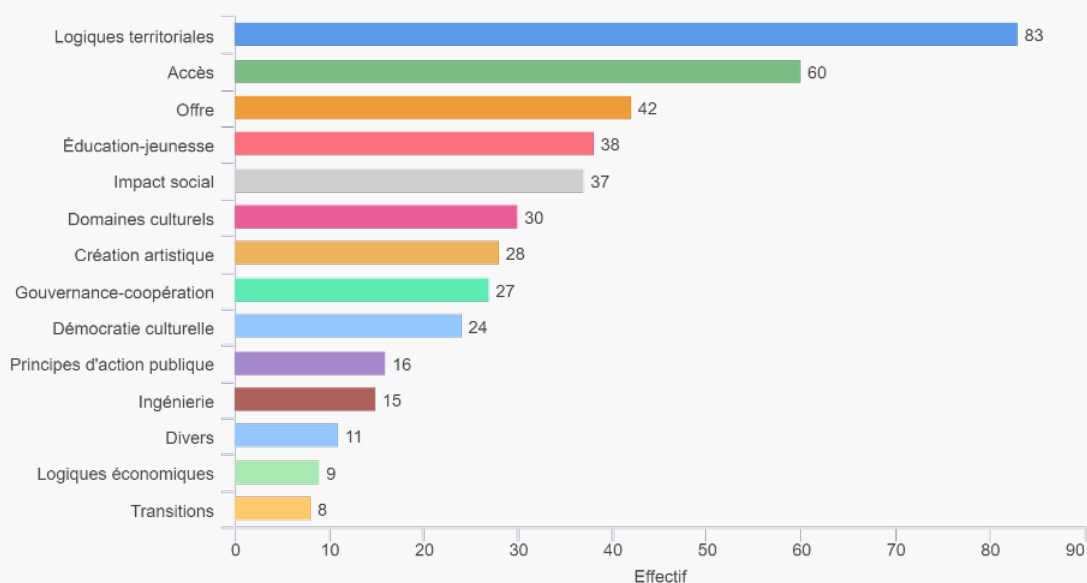
6 Voir le détail dans la partie « Rappel de la démarche et profils des 179 questionnaires exploités ».

Chaque thème inclut une série de mots-clés, dont voici les principaux exemples :

- Accès : accessibilité/accès (pour tous), culture pour tous, démocratisation, médiation, publics...
- Création artistique : création, soutien aux artistes, présence artistique...
- Démocratie culturelle : diversité, participation, droits culturels...
- Domaines culturels : patrimoine, lecture publique, arts plastiques, numérique, industries culturelles...
- Éducation-jeunesse : jeunesse, éducation, EAC, jeune public...
- Gouvernance-coopération : partenariats, coopération, mutualisation, réseaux, concertation...
- Impact social : lien social, inclusion, vivre-ensemble, solidarité, cohésion, émancipation...
- Ingénierie : accompagnement, structuration, ingénierie...
- Logiques économiques : budget, modèle économique, économies budgétaires...
- Logiques territoriales : territoire, attractivité, rayonnement, équité, proximité, ancrage territorial, maillage, identité, ruralité, aménagement...
- Offre : diffusion, équipements, événementiel, qualité, exigence, lisibilité...
- Principes d'action publique : continuité, efficacité, innovation, pluridisciplinarité...
- Transitions : transition, environnement...
- Divers : cette catégorie correspond à plusieurs terminologies générales qui ne rentrent pas dans les catégories précédentes (vitalité, proposition, valorisation, réappropriation...).

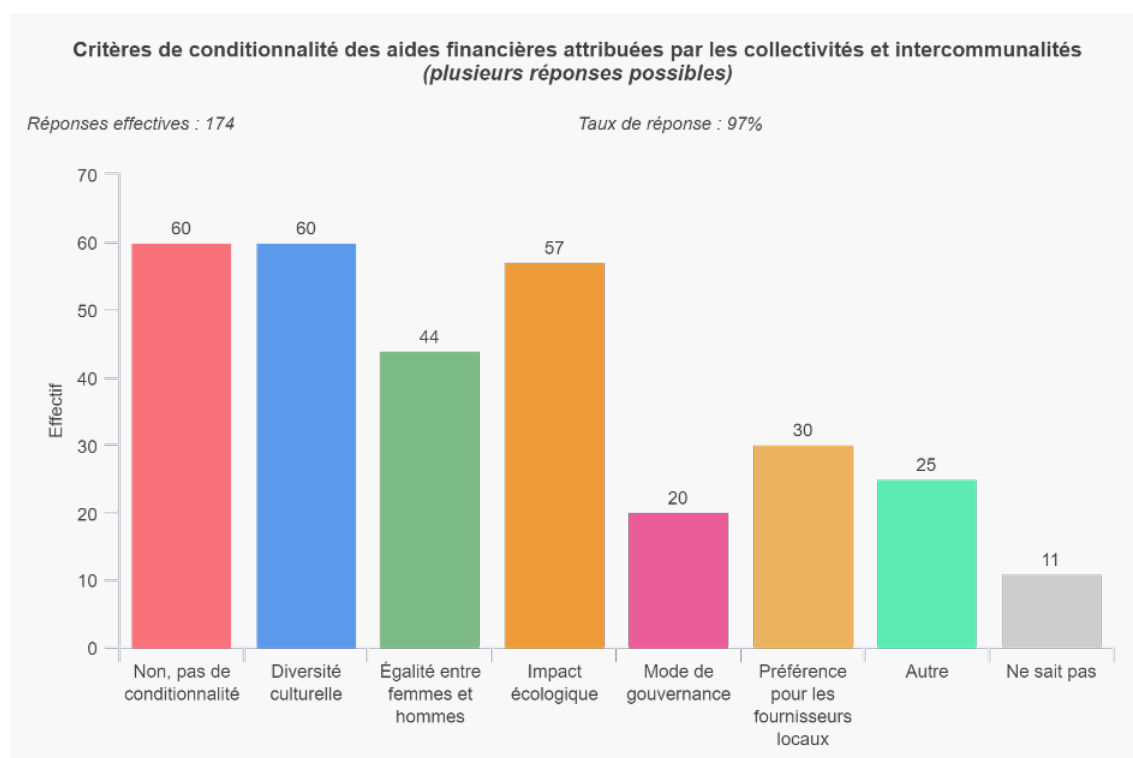
**Registres d'action : thématisation des objectifs politiques qui orientent en priorité les choix culturels de l'exécutif des collectivités et intercommunalités (plusieurs entrées possibles par collectivité)**

Réponses effectives : 170



Au niveau de l'ensemble de l'échantillon, ce sont les logiques territoriales d'accès et d'offre qui dominent. Quelques nuances sont identifiables selon les types de collectivités :

- les logiques territoriales structurent majoritairement l'action des régions et des départements, suivies des logiques de création artistique pour les premières et des logiques d'accès pour les seconds ;
- concernant les communes, les logiques d'accès arrivent en tête, devant les registres liés à l'impact social, aux logiques territoriales, puis ceux liés à l'offre et à l'éducation-jeunesse. C'est le niveau de collectivité où la palette des registres de politiques culturelles investis prioritairement est la plus large : autrement dit, l'échelon communal apparaît comme étant le plus généraliste et le moins focalisé sur tel ou tel registre d'action ;
- les intercommunalités privilégient les logiques territoriales et d'accès, avec une place significative également accordée aux logiques de gouvernance-coopération et de démocratie culturelle pour les métropoles.



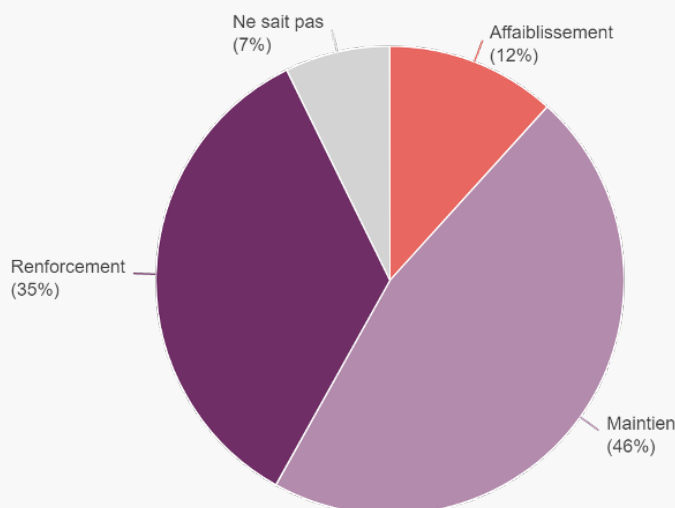
La manière dont les collectivités conditionnent (ou non) certaines de leurs aides financières apporte des informations complémentaires sur la conduite de l'action publique et sa (re) politisation. 34 % des répondants indiquent une absence de **critères de conditionnalité**. Pour les collectivités qui en déclarent, la diversité culturelle et l'impact écologique sont les plus privilégiés, par environ un tiers d'entre elles, devant l'égalité entre femmes et hommes. L'impact écologique est particulièrement mobilisé par les régions, les communes et les métropoles.

## b/ Dynamique intercommunale et coopération publique

### Perception de la dynamique intercommunale en matière culturelle sur le territoire durant les deux dernières années

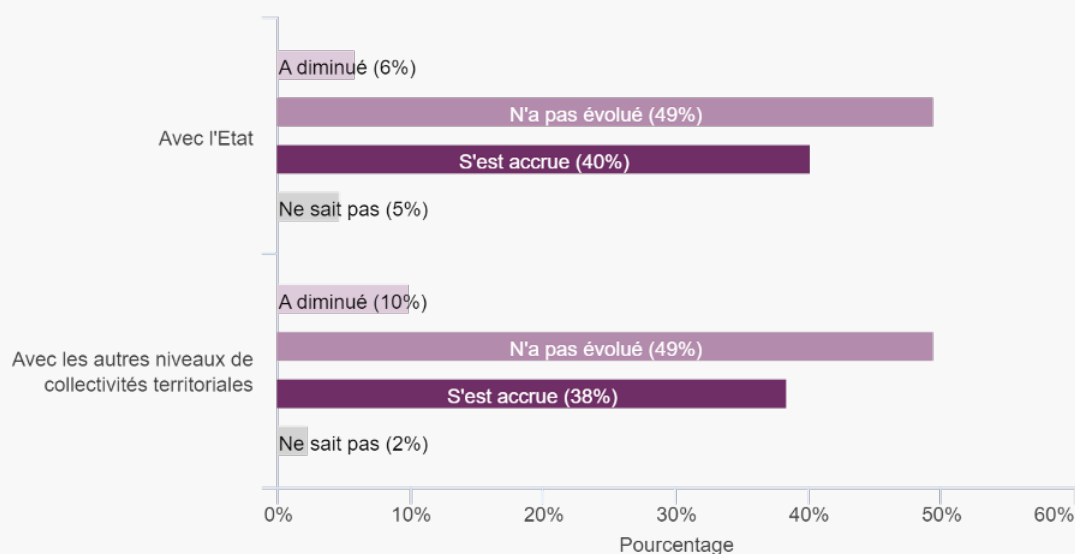
Réponses effectives : 179

Taux de réponse : 100%



46 % des DAC considèrent que **la dynamique intercommunale en matière culturelle** s'est maintenue à un même niveau d'intensité sur leur territoire au cours des deux dernières années. 35 % jugent qu'elle s'est renforcée. Et seulement 12 % qu'elle s'est affaiblie, relativisant l'ampleur des mouvements de recomunalisation auxquels on peut assister dans certains territoires. Néanmoins, peu de communes et intercommunalités de notre échantillon (10 %) indiquent avoir procédé à des transferts culturels en 2022 et/ou 2023.

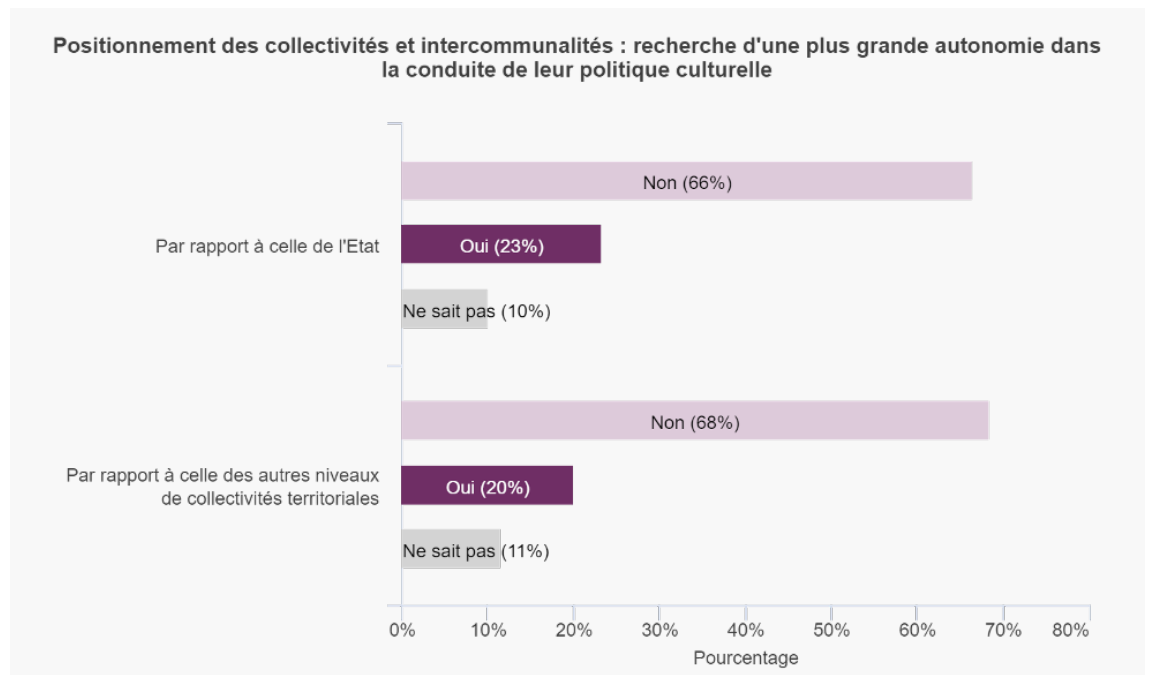
### Evolution de la coopération des collectivités et intercommunalités en matière de politique culturelle



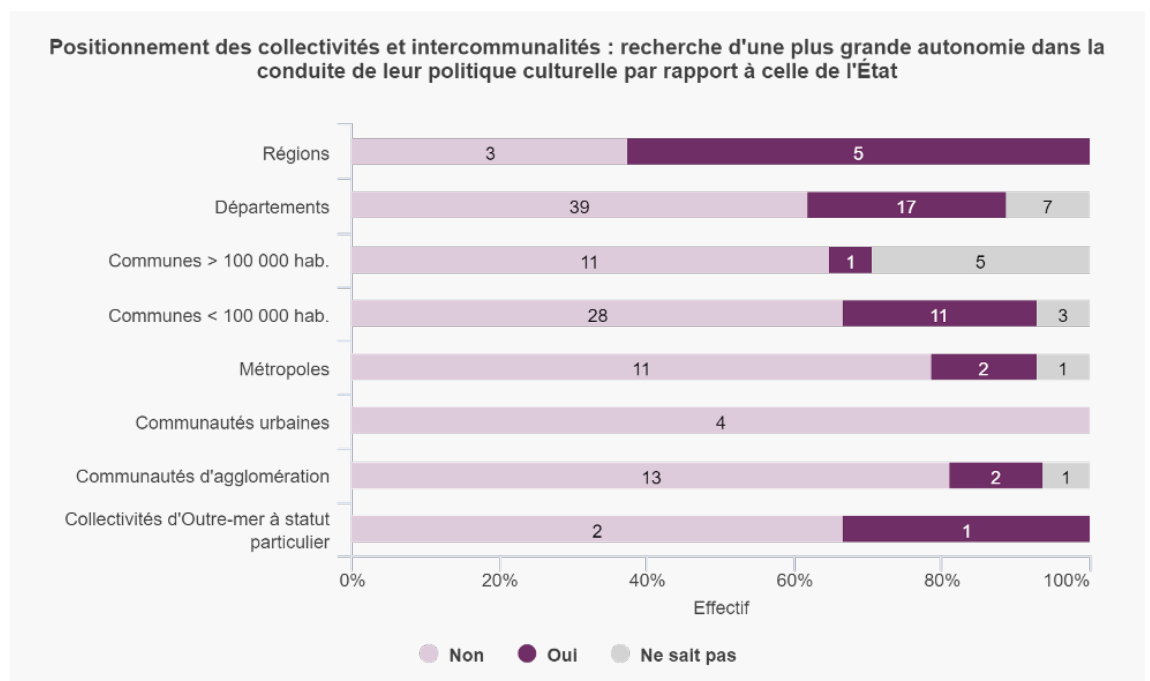
Le baromètre apporte aussi des précisions sur le système de **coopération publique** inhérent aux politiques culturelles. Si, dans certaines régions, il traverse de réelles turbulences avec un moindre consentement des collectivités à coopérer pour coproduire

et cofinancer l'action publique culturelle, notre échantillon national témoigne pour autant d'une certaine stabilité partenariale. Lorsqu'on demande aux directrices et directeurs des affaires culturelles comment ils perçoivent, pour leur collectivité, la coopération multinationale en matière de politique culturelle :

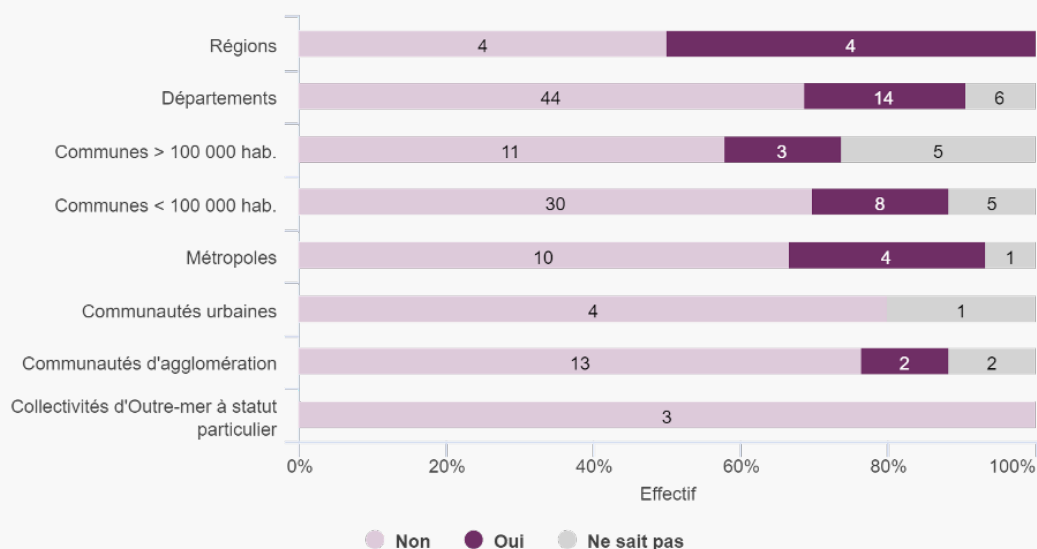
- dans des proportions similaires, quasiment la moitié des DAC estiment qu'elle n'a pas évolué, que ce soit avec l'État ou avec les autres niveaux de collectivités territoriales ;
- près de 40% estiment qu'elle s'est accrue dans les deux cas (un point de vue particulièrement répandu dans les réponses des départements) ;
- 10 % estiment que la coopération a diminué avec les autres niveaux de collectivités territoriales, et 6 % qu'elle a diminué avec l'État.



De façon complémentaire, la majorité des collectivités indiquent ne pas être à la recherche d'une plus grande autonomie dans la conduite de leur politique culturelle par rapport à celle de l'État (66 %) et à celle des autres niveaux de collectivités territoriales (68 %).



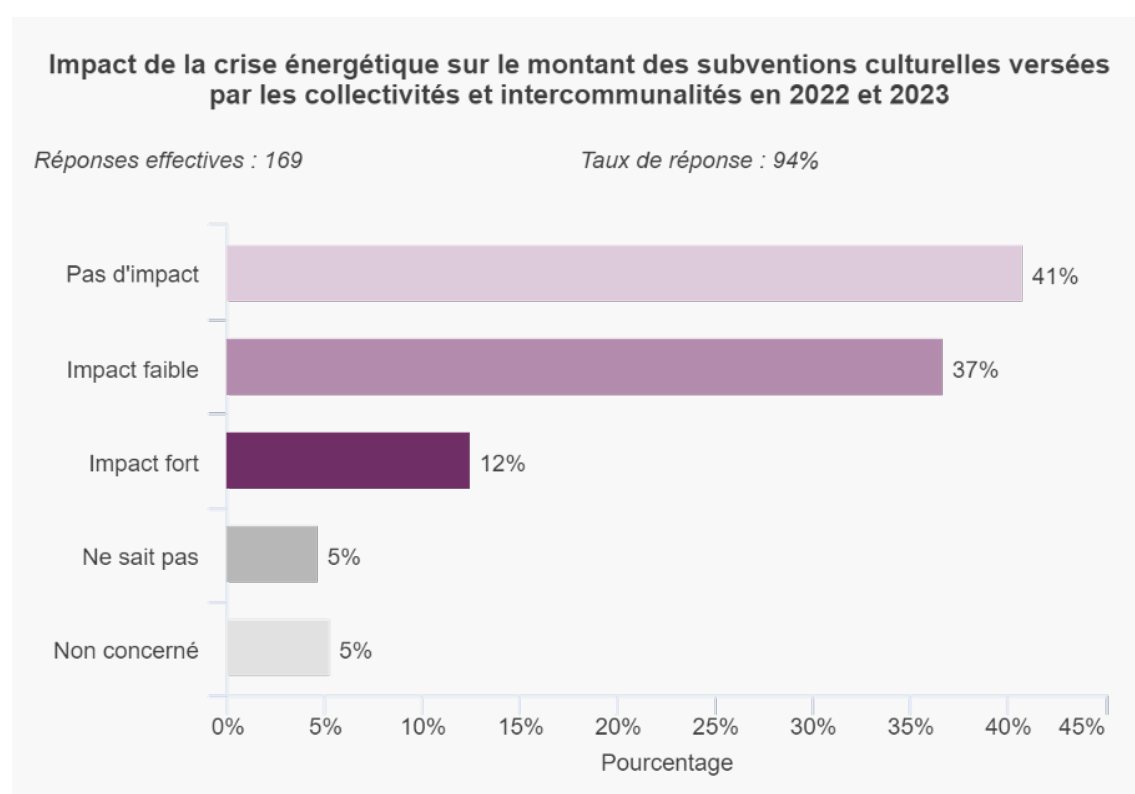
**Positionnement des collectivités et intercommunalités : recherche d'une plus grande autonomie dans la conduite de leur politique culturelle par rapport à celle des autres niveaux de collectivités territoriales**



Les collectivités régionales se démarquent sur ce point : une majorité d'entre elles déclare rechercher une plus grande autonomie dans la conduite de leur politique culturelle vis-à-vis de l'État, et la moitié vis-à-vis des autres niveaux de collectivités territoriales. Doit-on y voir une tendance à la désolidarisation de ce niveau de collectivité ou à tout le moins une volonté de jouer un autre rôle dans la gouvernance des politiques culturelles territoriales ?

### 3. Questions conjoncturelles, crises énergétique et inflationniste

*Ce qu'il faut retenir* : en 2022-2023, les crises énergétique et inflationniste semblent impacter modérément l'offre et les services culturels proposés par les collectivités ainsi que leur soutien aux acteurs culturels.



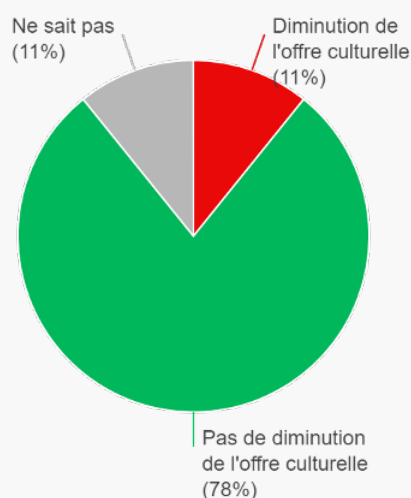
Tout d'abord, 41 % des DAC de notre échantillon estiment qu'il n'y a pas eu d'impact de la crise énergétique sur le montant des subventions culturelles versées par leur collectivité et 37 % considèrent que l'impact a été faible. Seuls 12 % estiment que celui-ci a été fort.



### Impact de la crise énergétique sur l'offre culturelle proposée par les collectivités et intercommunalités en 2022 ou 2023

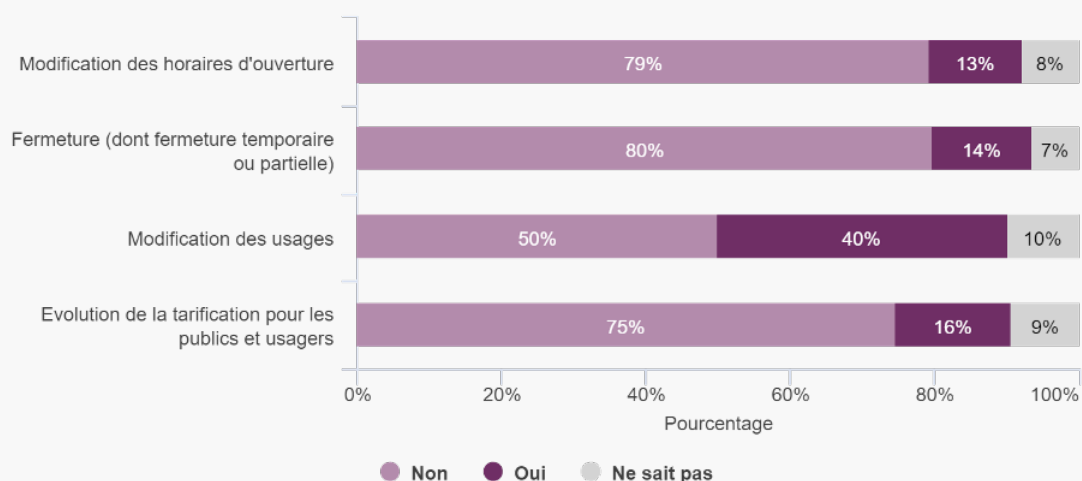
Réponses effectives : 176

Taux de réponse : 98%



Ensuite, 78 % d'entre eux déclarent que la crise énergétique n'a pas entraîné une diminution de l'**offre culturelle** proposée par leur collectivité. Seuls 11 % estiment l'inverse ; le plus souvent au niveau du bloc local. La même proportion de DAC n'est pas en mesure de se prononcer sur ces effets de la crise.

### Impact de la crise énergétique sur les équipements culturels des collectivités et intercommunalités en 2022 et 2023

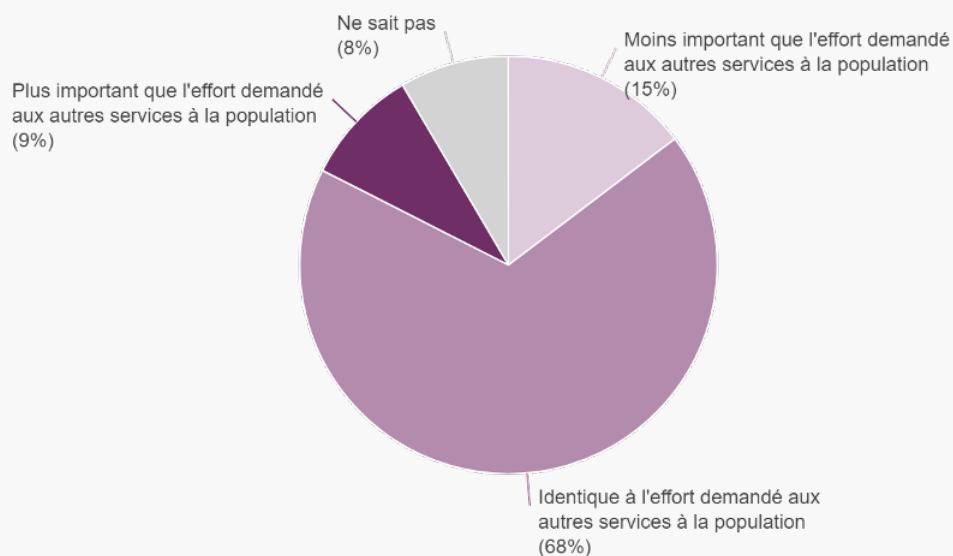


L'impact le plus significatif de la crise énergétique sur les équipements culturels des collectivités concerne la modification des usages (à hauteur de 40 %). On note moins d'effets en matière de fermetures d'équipements, de changement des horaires d'ouverture ou d'évolution de la tarification aux usagers et publics.

### Perception de l'effort budgétaire demandé en 2023 à la culture au sein des collectivités et intercommunalités en période de crise inflationniste

Réponses effectives : 177

Taux de réponse : 99%



L'enquête permet, enfin, de situer la culture dans un champ d'action publique élargi au regard du contexte inflationniste actuel : il apparaît que, pour 68 % des DAC, **l'effort budgétaire demandé à la culture en 2023** est identique à celui demandé aux autres services à la population. 15% des répondants l'estiment moins important, témoignant d'une relative préservation de ce domaine dans un contexte global contraint. Seuls 9 % le jugent plus important, notamment parmi les communes de plus de 100 000 habitants où la part des budgets culturels par rapport aux budgets totaux est aussi souvent la plus élevée.

---

# Intégralité des résultats

## Évolutions des budgets primitifs, des emplois culturels et des subventions des collectivités et intercommunalités

- [20](#) [Évolution des budgets primitifs totaux](#)
- [21](#) [Évolution des budgets culturels de fonctionnement](#)
- [25](#) [Évolution des budgets culturels d'investissement](#)
- [26](#) [Évolution des emplois culturels](#)
- [27](#) [Évolution des subventions aux associations culturelles](#)

## Positionnement des collectivités et intercommunalités en matière culturelle

- [28](#) [Place donnée à la politique culturelle](#)
- [29](#) [Orientations de politique culturelle](#)
- [36](#) [Conditionnalité des aides](#)
- [39](#) [Dynamique intercommunale](#)
- [41](#) [Coopération publique](#)

## Questions conjoncturelles, crises énergétique et inflationniste

- [44](#) [Impact de la crise énergétique sur les subventions culturelles](#)
- [45](#) [Impact de la crise énergétique sur l'offre culturelle et sur les équipements](#)
- [47](#) [Effort budgétaire en période de crise inflationniste](#)

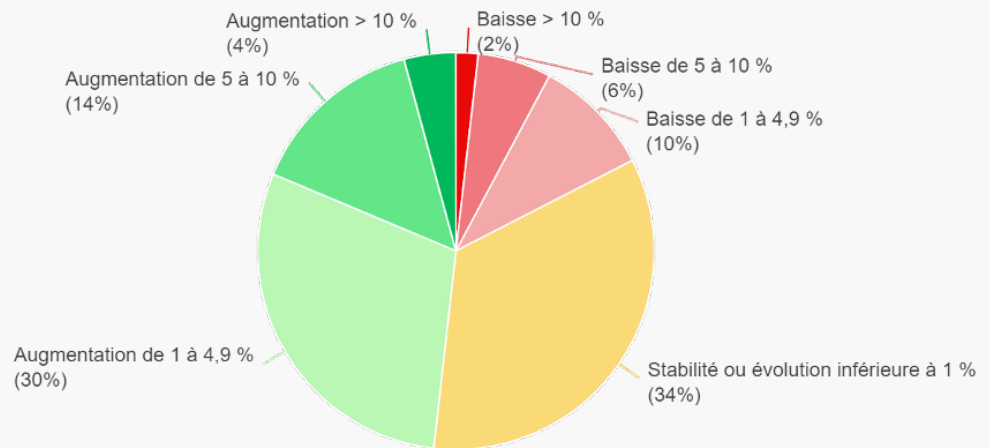
# Évolutions des budgets primitifs, des emplois culturels et des subventions des collectivités et intercommunalités

## Évolution des budgets primitifs totaux

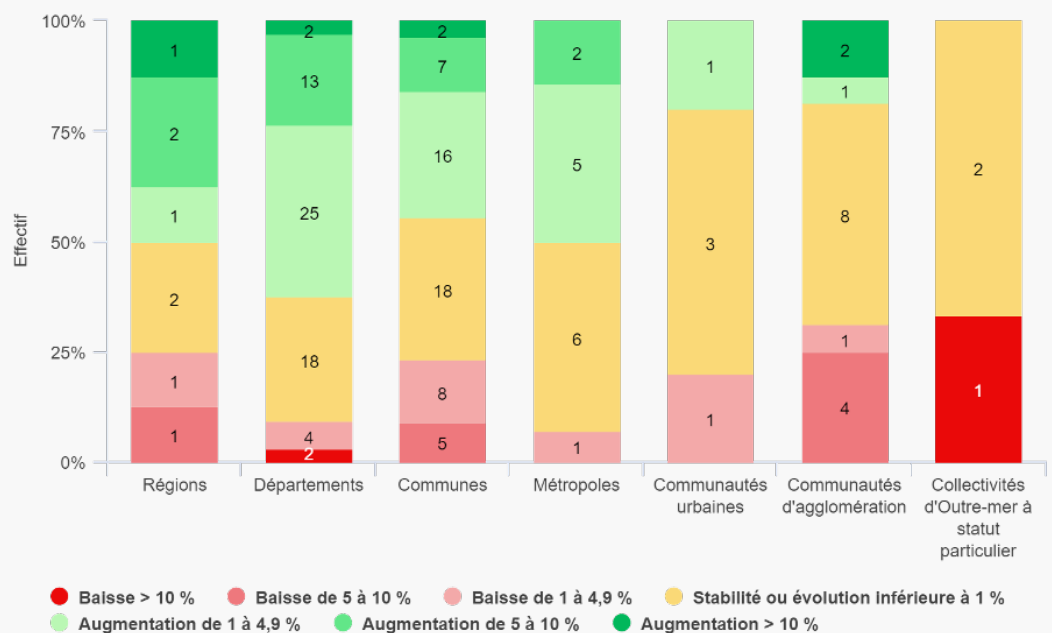
Evolution des budgets primitifs totaux votés par les collectivités et intercommunalités entre 2022 et 2023

Réponses effectives : 166

Taux de réponse : 93%



Evolution des budgets primitifs totaux votés par les collectivités et intercommunalités entre 2022 et 2023

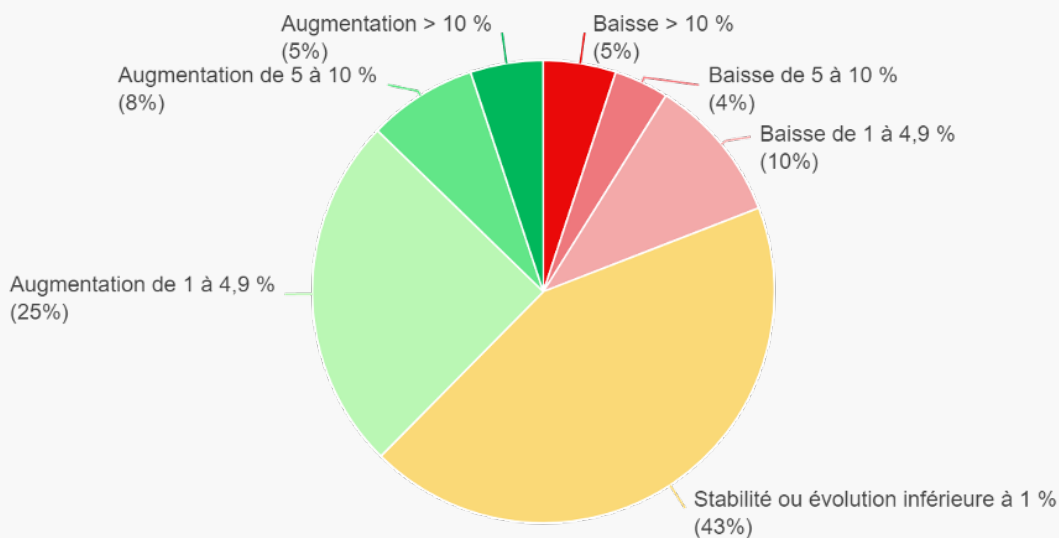


# Évolution des budgets culturels de fonctionnement

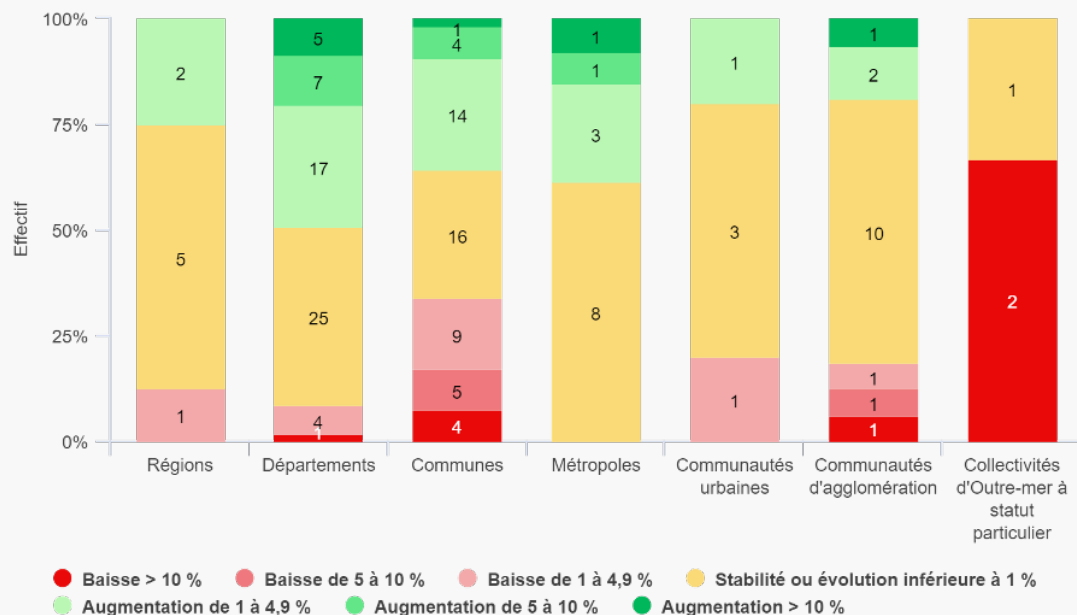
## Evolution des budgets culturels de fonctionnement (hors masse salariale) votés par les collectivités et intercommunalités entre 2022 et 2023

Réponses effectives : 157

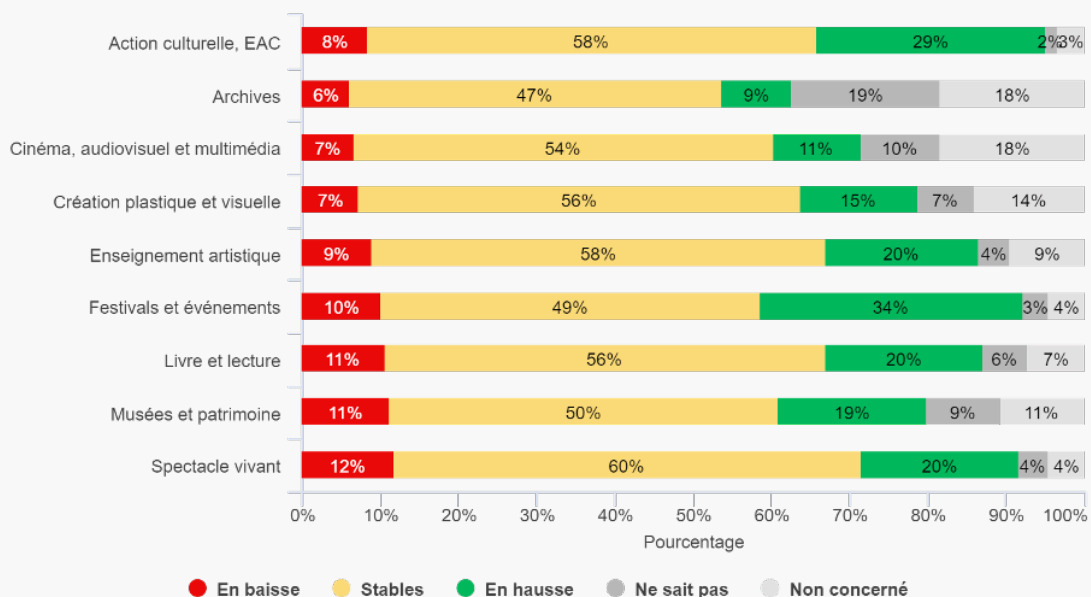
Taux de réponse : 88%



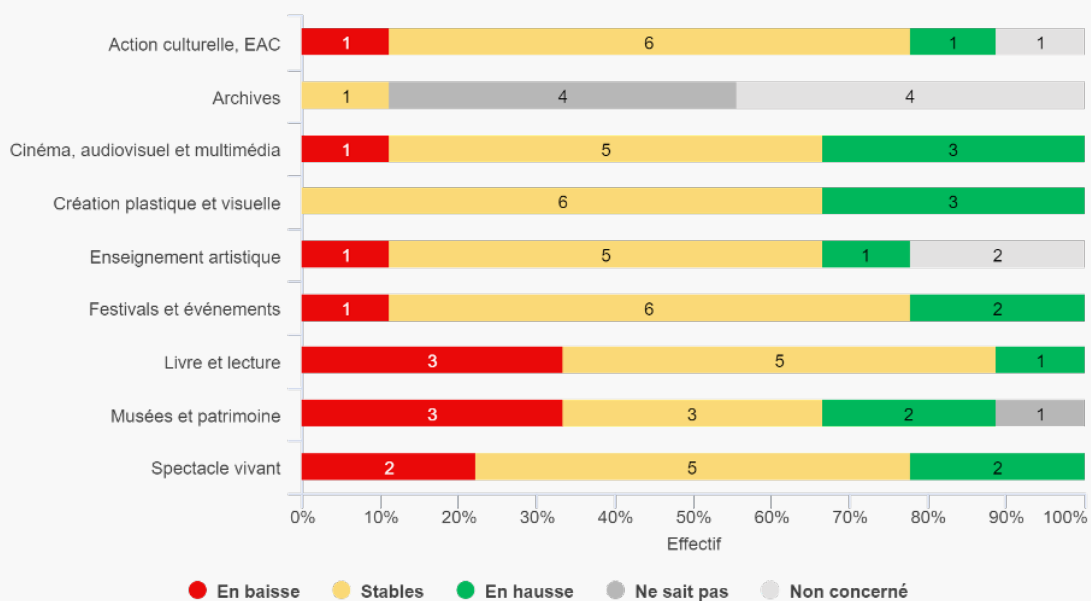
## Evolution des budgets culturels de fonctionnement (hors masse salariale) votés par les collectivités et intercommunalités entre 2022 et 2023



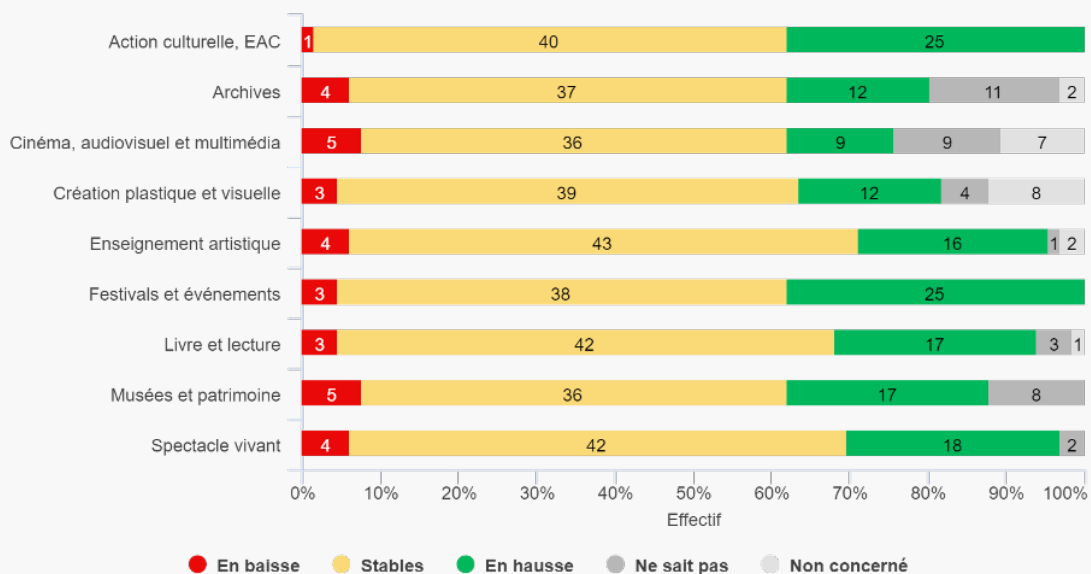
### Evolution des budgets de fonctionnement (hors masse salariale) par domaines entre 2022 et 2023



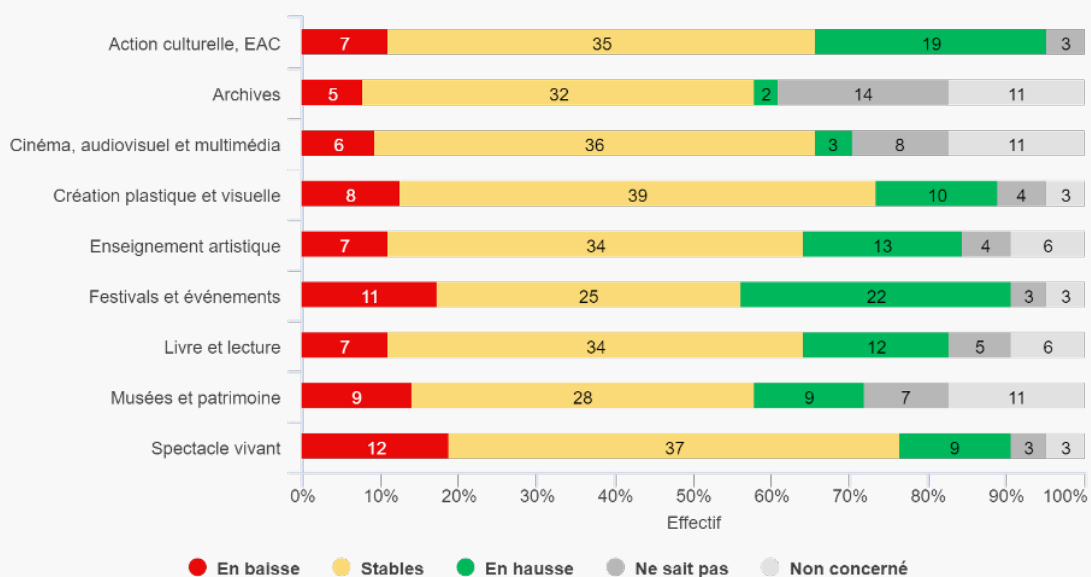
### Evolution des budgets de fonctionnement (hors masse salariale) des régions par domaines entre 2022 et 2023



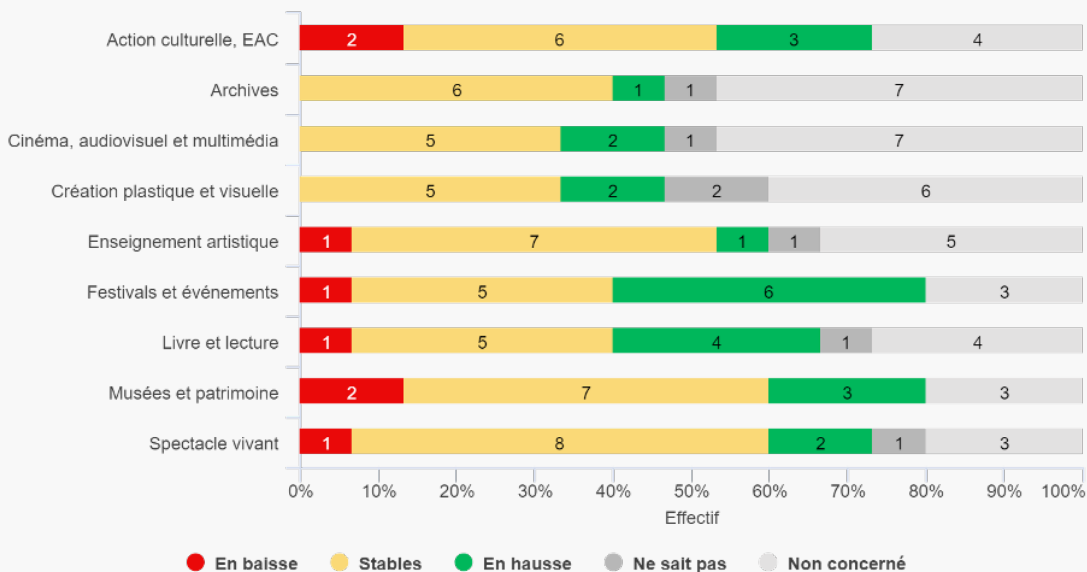
### Evolution des budgets de fonctionnement (hors masse salariale) des départements par domaines entre 2022 et 2023



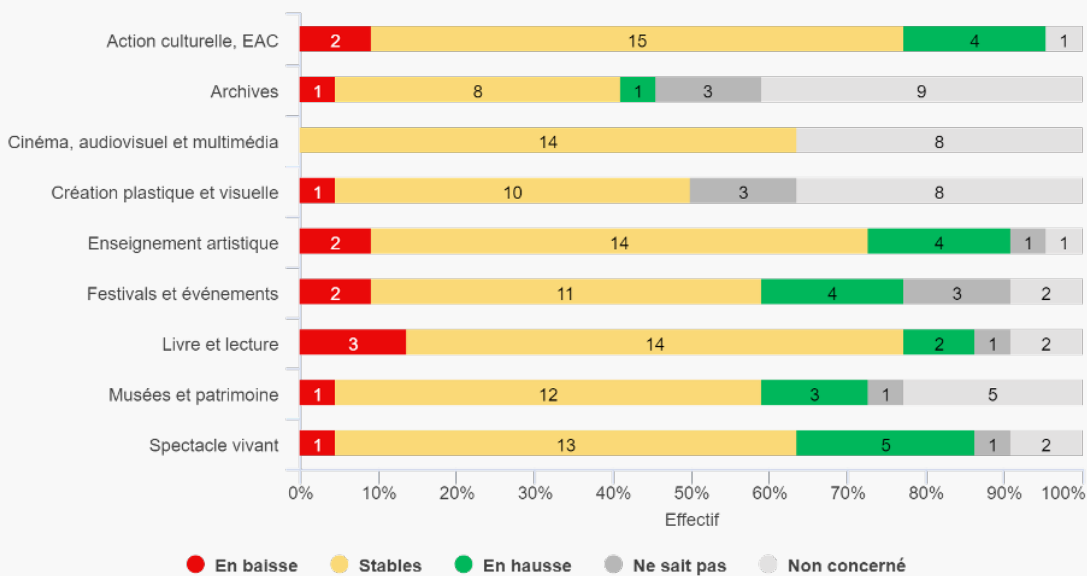
### Evolution des budgets de fonctionnement (hors masse salariale) des communes par domaines entre 2022 et 2023



### Evolution des budgets de fonctionnement (hors masse salariale) des métropoles par domaines entre 2022 et 2023



### Evolution des budgets de fonctionnement (hors masse salariale) des communautés urbaines et communautés d'agglomération par domaines entre 2022 et 2023



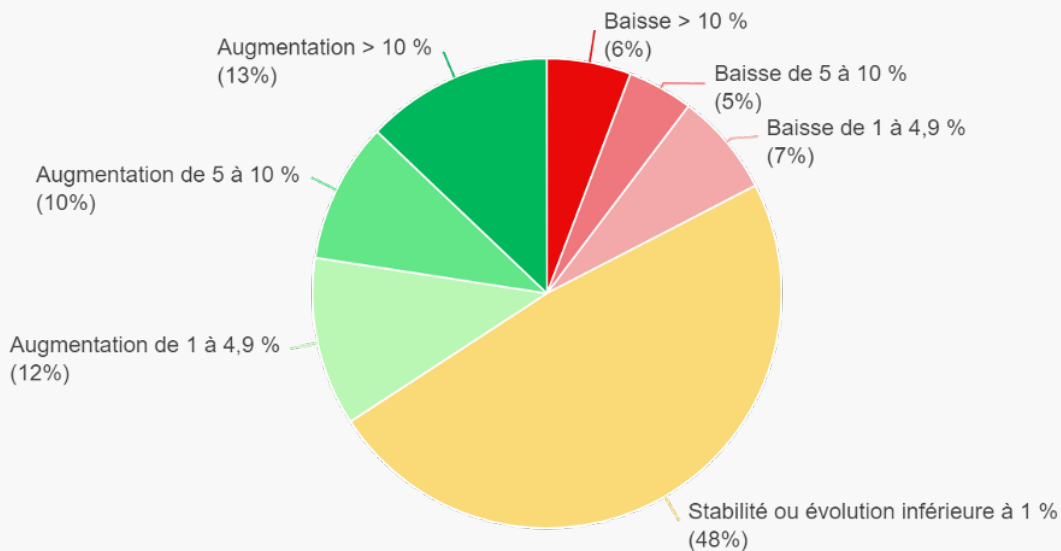


# Évolution des budgets culturels d'investissement

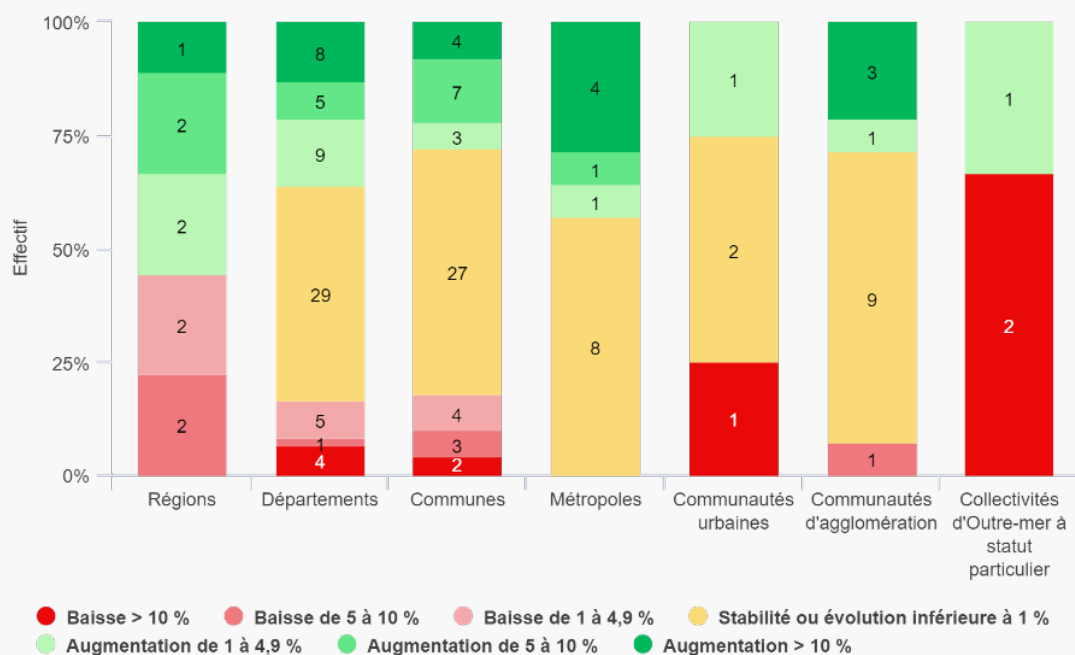
Evolution des budgets culturels d'investissement votés par les collectivités et intercommunalités entre 2022 et 2023

Réponses effectives : 155

Taux de réponse : 87%



Evolution des budgets culturels d'investissement votés par les collectivités et intercommunalités entre 2022 et 2023

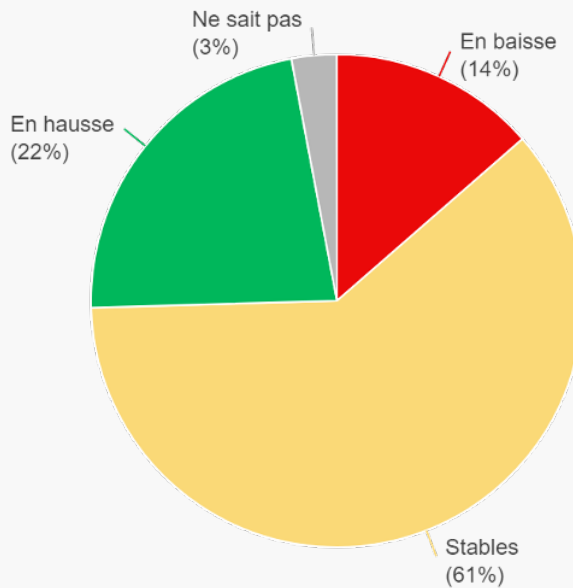


# Évolution des emplois culturels

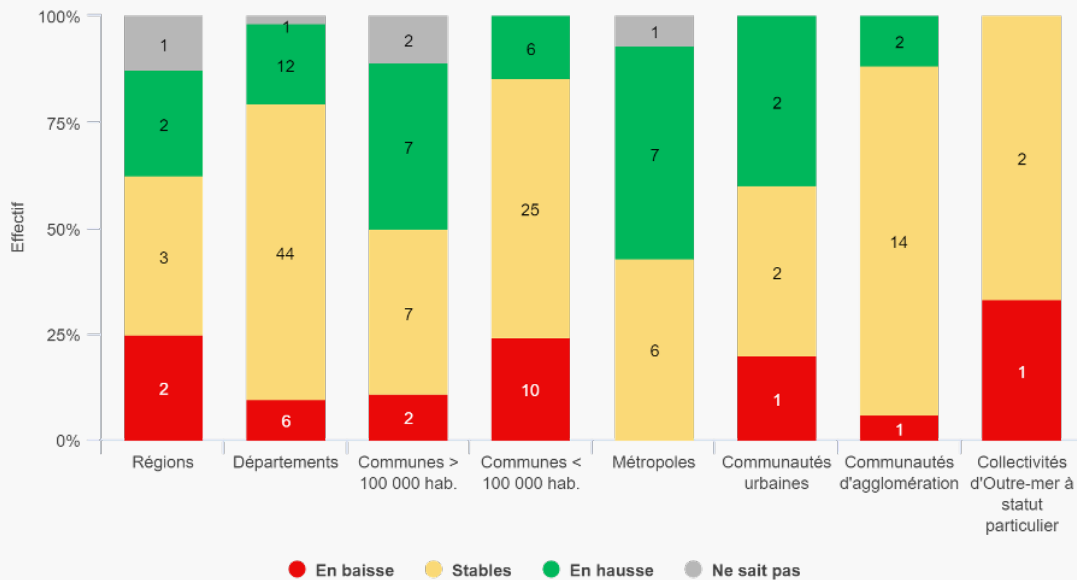
## Evolution des emplois culturels des collectivités et intercommunalités entre 2022 et 2023

Réponses effectives : 169

Taux de réponse : 94%



## Evolution des emplois culturels des collectivités et intercommunalités entre 2022 et 2023

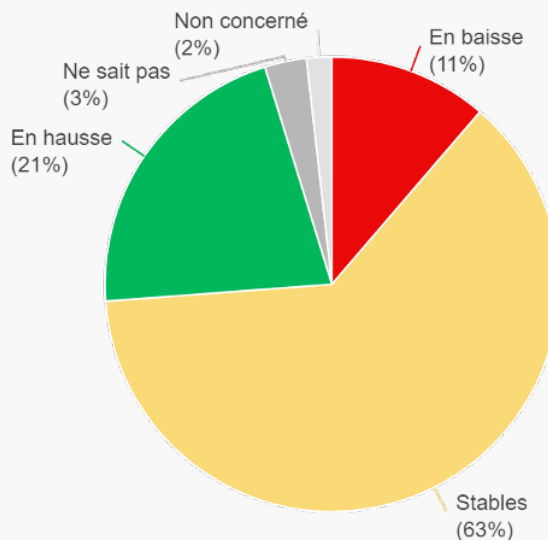


# Évolution des subventions aux associations culturelles

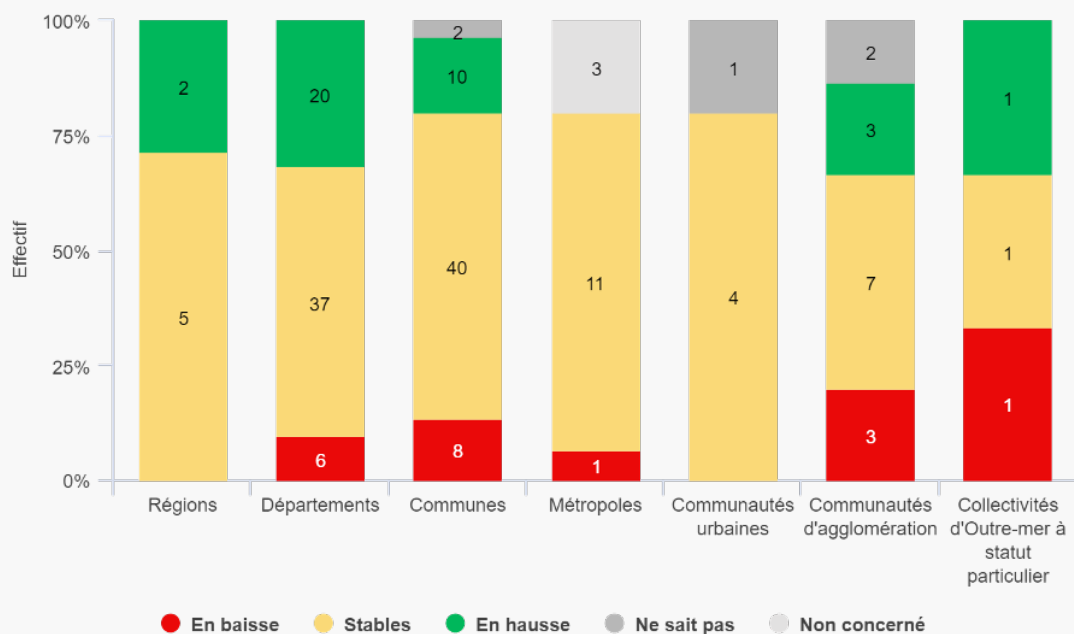
Evolution des subventions versées aux associations culturelles par les collectivités et intercommunalités entre 2022 et 2023

Réponses effectives : 168

Taux de réponse : 94%



Evolution des subventions versées aux associations culturelles par les collectivités et intercommunalités entre 2022 et 2023



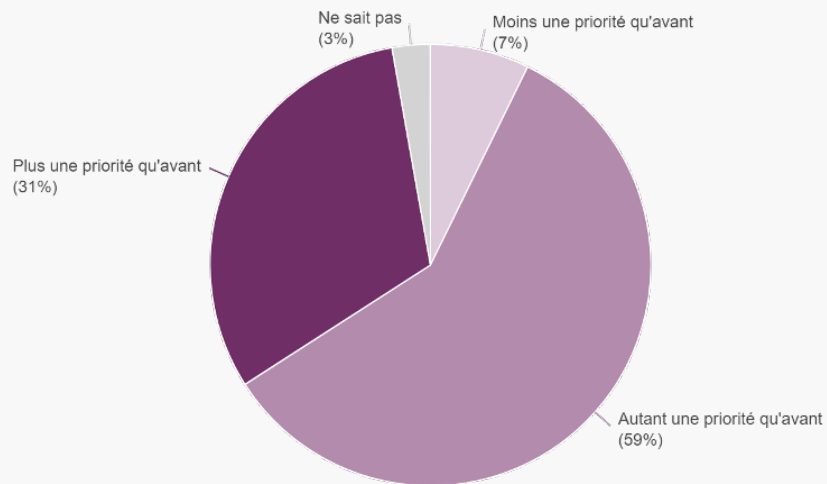
# Positionnement des collectivités et intercommunalités en matière culturelle

## Place donnée à la politique culturelle

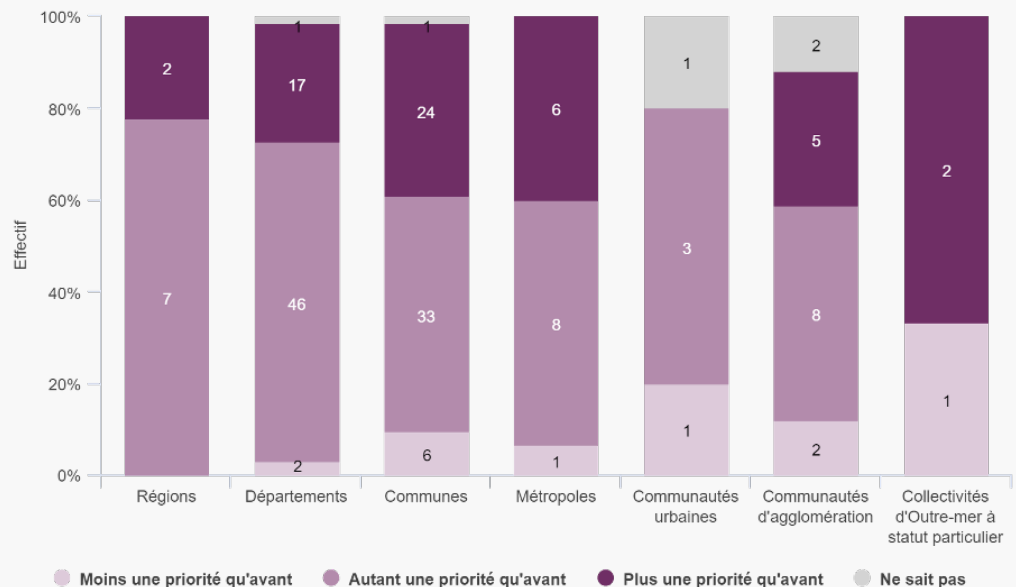
Perception de la place donnée à la politique culturelle au sein des collectivités et intercommunalités sur les deux dernières années

Réponses effectives : 179

Taux de réponse : 100%



Perception de la place donnée à la politique culturelle au sein des collectivités et intercommunalités sur les deux dernières années



# Orientations de politique culturelle

## Objectifs politiques qui orientent en priorité les choix culturels de l'exécutif des collectivités et intercommunalités

Réponses effectives : 170

Corpus (nombre total de mots) : 637

Taux de réponse : 95%

Lexique (nombre de mots différents) : 219



## Objectifs politiques qui orientent en priorité les choix culturels de l'exécutif des régions

Réponses effectives : 9

Corpus (nombre total de mots) : 37

Taux de réponse : 100%

Lexique (nombre de mots différents) : 29





### Objectifs politiques qui orientent en priorité les choix culturels de l'exécutif des métropoles

Réponses effectives : 14  
Corpus (nombre total de mots): 49

Taux de réponse : 93%  
Lexique (nombre de mots différents) : 35



### Objectifs politiques qui orientent en priorité les choix culturels de l'exécutif des communautés urbaines et communautés d'agglomération

Réponses effectives : 18  
Corpus (nombre total de mots): 66

Taux de réponse : 82%  
Lexique (nombre de mots différents) : 53

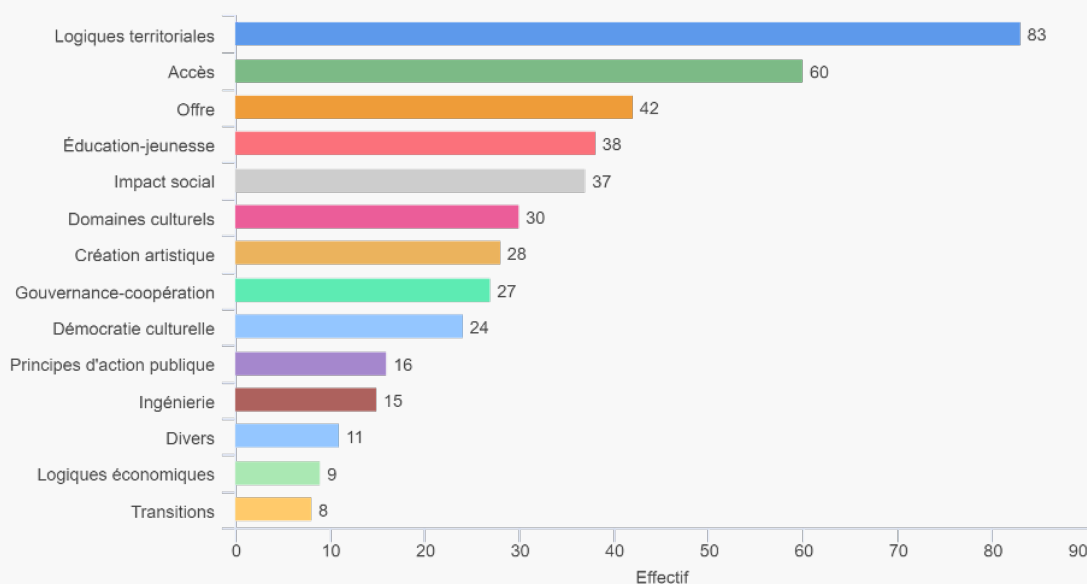


Une thématisation en 14 registres d'action a été élaborée à partir des objectifs politiques qui orientent en priorité les choix des exécutifs des collectivités et intercommunalités répondantes. Chaque thème inclut une série de mots-clés, dont voici les principaux exemples :

- Accès : accessibilité/accès (pour tous), culture pour tous, démocratisation, médiation, publics...
- Création artistique : création, soutien aux artistes, présence artistique...
- Démocratie culturelle : diversité, participation, droits culturels...
- Domaines culturels : patrimoine, lecture publique, arts plastiques, numérique, industries culturelles...
- Éducation-jeunesse : jeunesse, éducation, EAC, jeune public...
- Gouvernance-coopération : partenariats, coopération, mutualisation, réseaux, concertation...
- Impact social : lien social, inclusion, vivre ensemble, solidarité, cohésion, émancipation...
- Ingénierie : accompagnement, structuration, ingénierie...
- Logiques économiques : budget, modèle économique, économies budgétaires...
- Logiques territoriales : territoire, attractivité, rayonnement, équité, proximité, ancrage territorial, maillage, identité, ruralité, aménagement...
- Offre : diffusion, équipements, événementiel, qualité, exigence, lisibilité...
- Principes d'action publique : continuité, efficacité, innovation, pluridisciplinarité...
- Transitions : transition, environnement...
- Divers : cette catégorie correspond à plusieurs terminologies générales qui ne rentrent pas dans les catégories précédentes (vitalité, proposition, valorisation, réappropriation...).

**Registres d'action : thématisation des objectifs politiques qui orientent en priorité les choix culturels de l'exécutif des collectivités et intercommunalités (plusieurs entrées possibles par collectivité)**

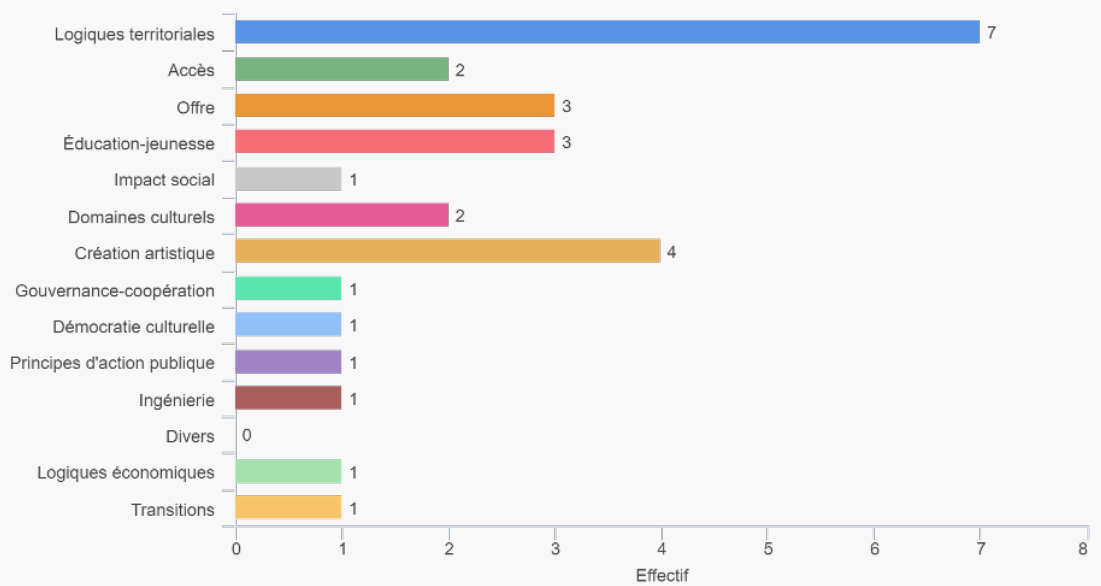
Réponses effectives : 170





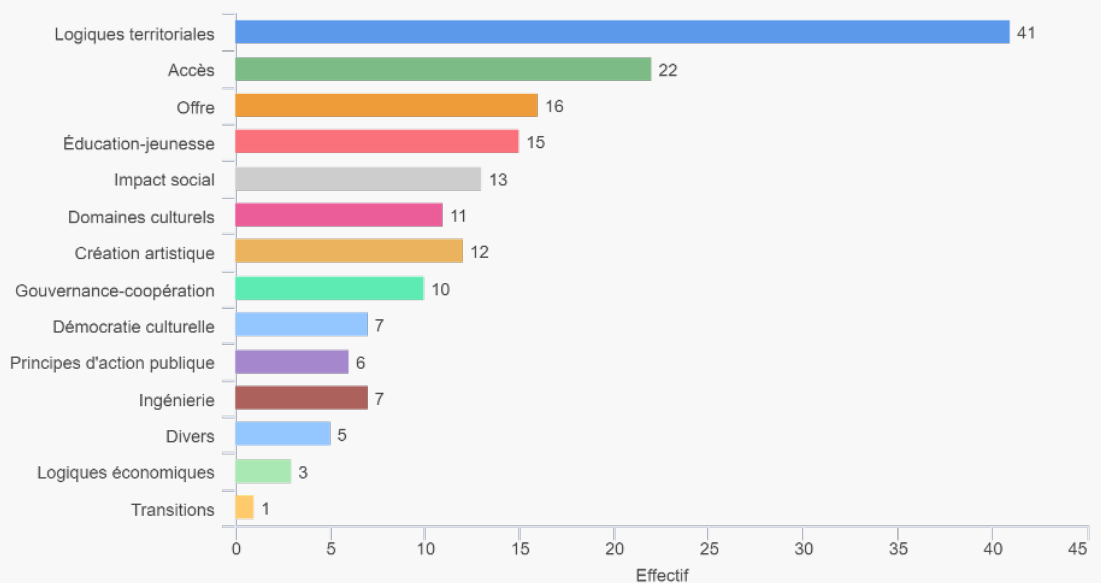
**Registres d'action : thématisation des objectifs politiques qui orientent en priorité les choix culturels de l'exécutif des régions (plusieurs entrées possibles par collectivité)**

Réponses effectives : 9



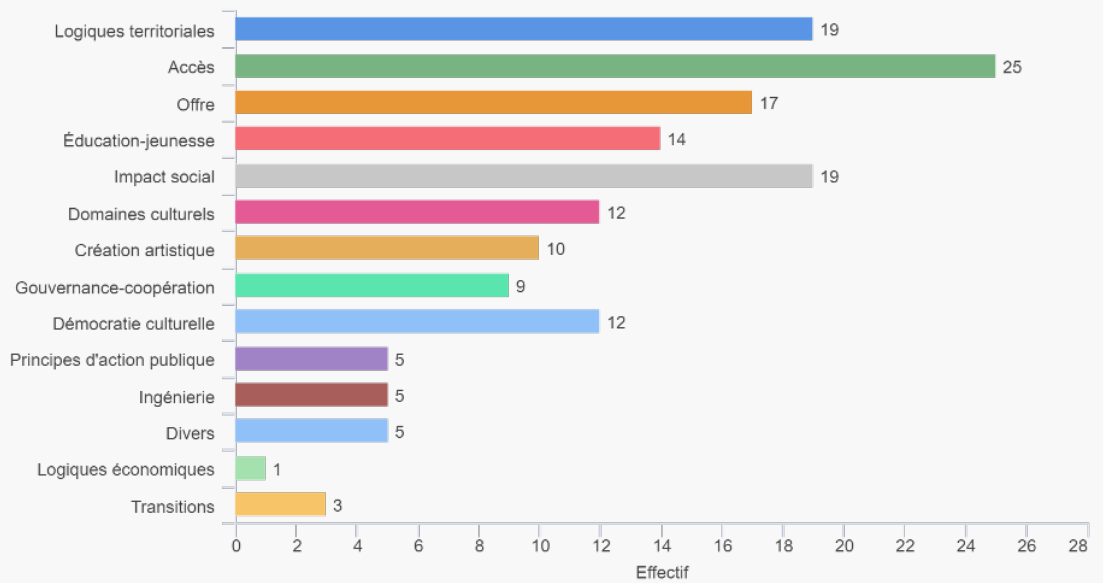
**Registres d'action : thématisation des objectifs politiques qui orientent en priorité les choix culturels de l'exécutif des départements (plusieurs entrées possibles par collectivité)**

Réponses effectives : 66



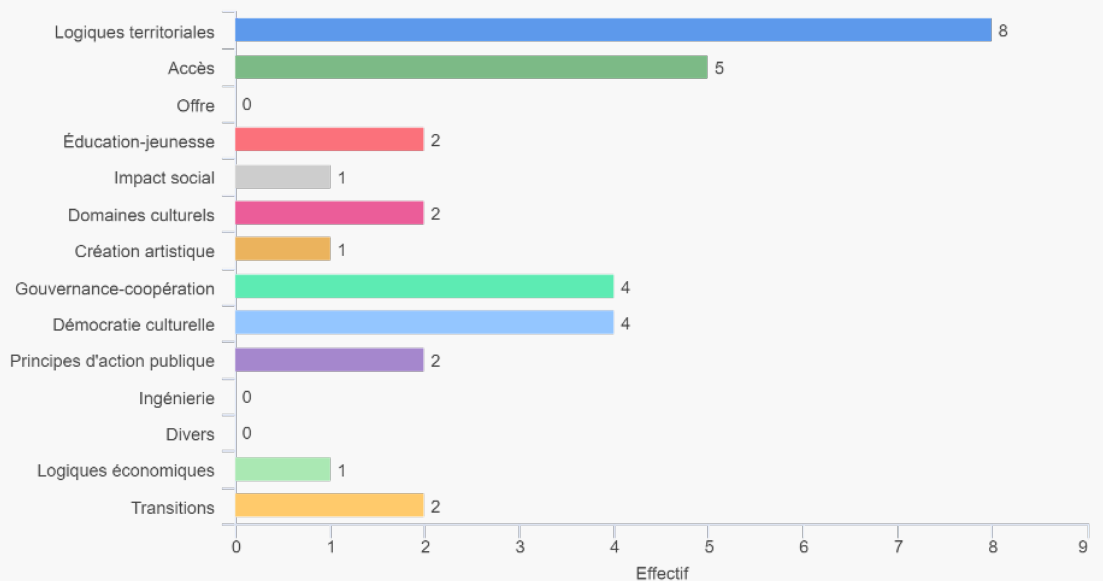
**Registres d'action : thématisation des objectifs politiques qui orientent en priorité les choix culturels de l'exécutif des communes (plusieurs entrées possibles par collectivité)**

Réponses effectives : 60



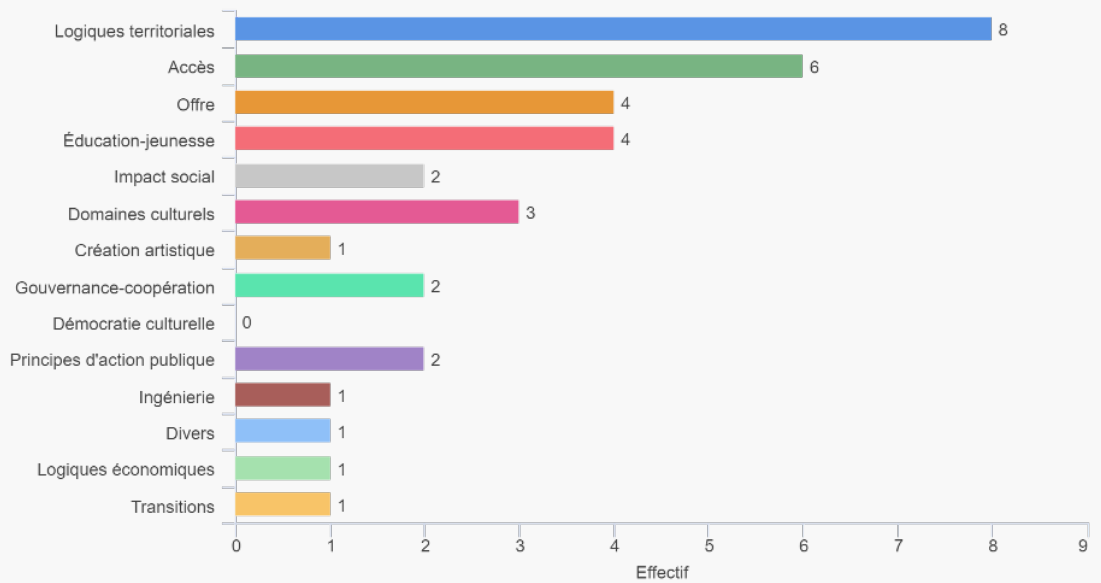
**Registres d'action : thématisation des objectifs politiques qui orientent en priorité les choix culturels de l'exécutif des métropoles (plusieurs entrées possibles par collectivité)**

Réponses effectives : 14

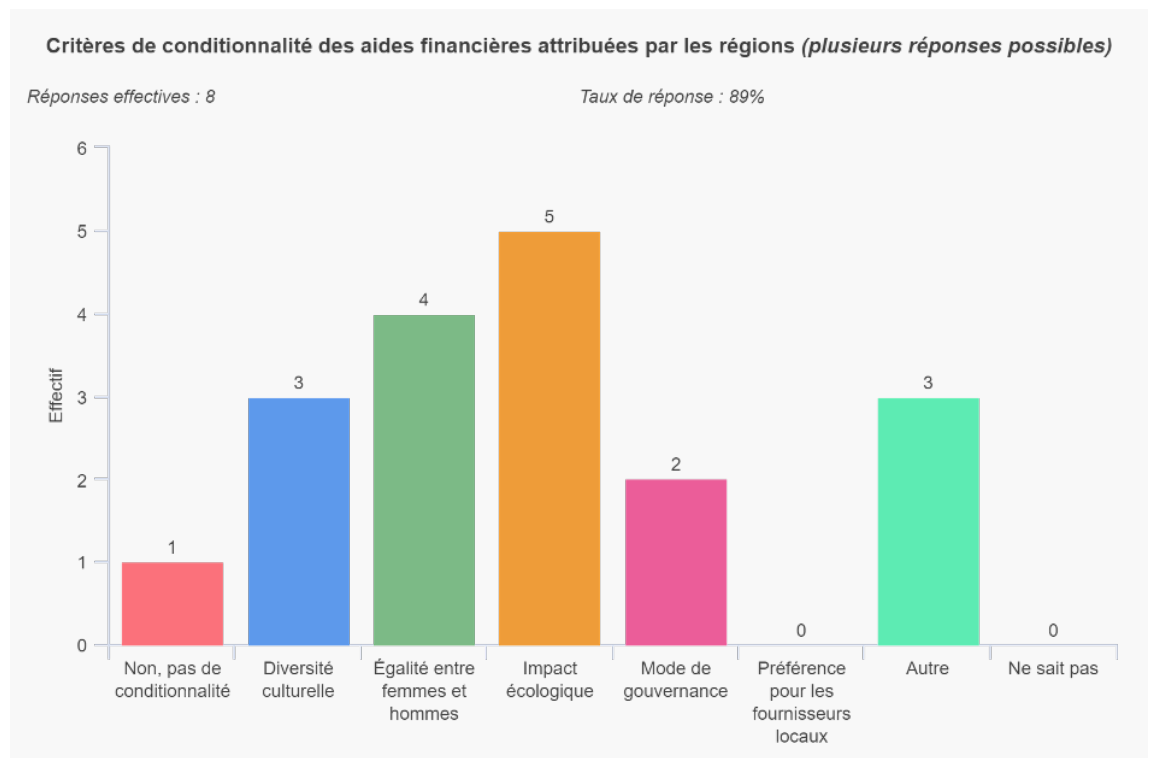
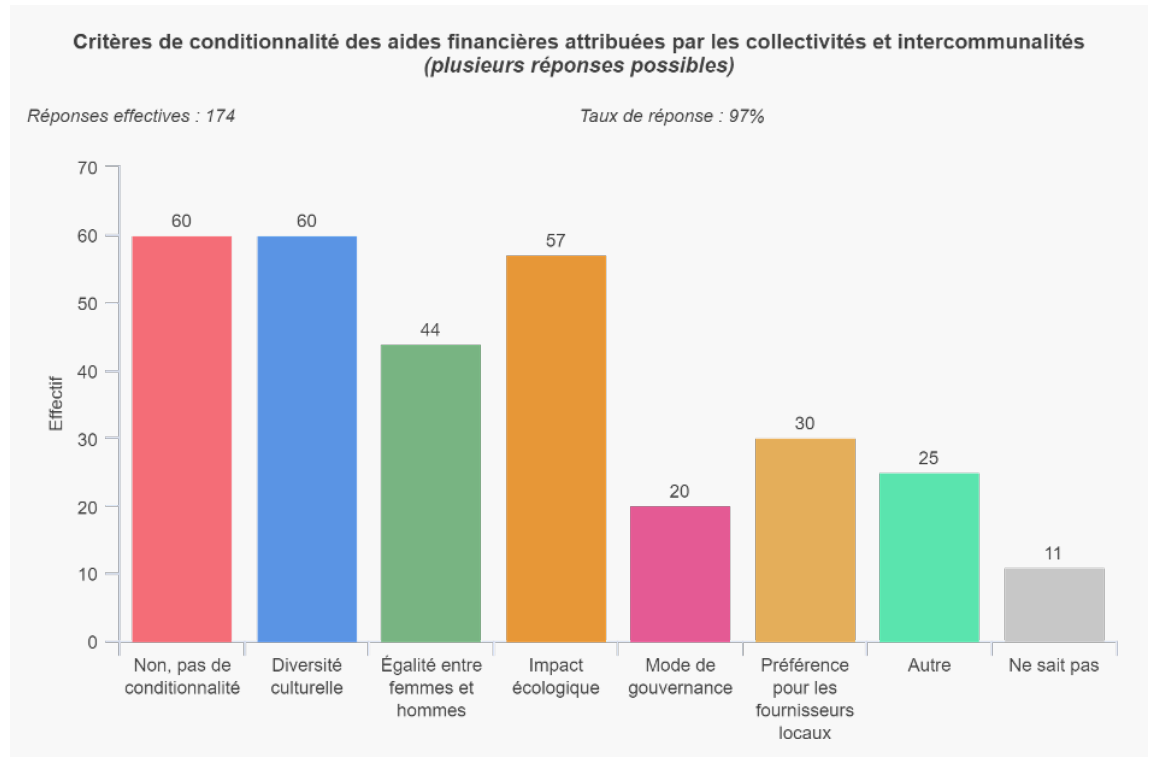


**Registres d'action : thématisation des objectifs politiques qui orientent en priorité les choix culturels de l'exécutif des communautés urbaines et communautés d'agglomération (plusieurs entrées possibles par collectivité)**

Réponses effectives : 18



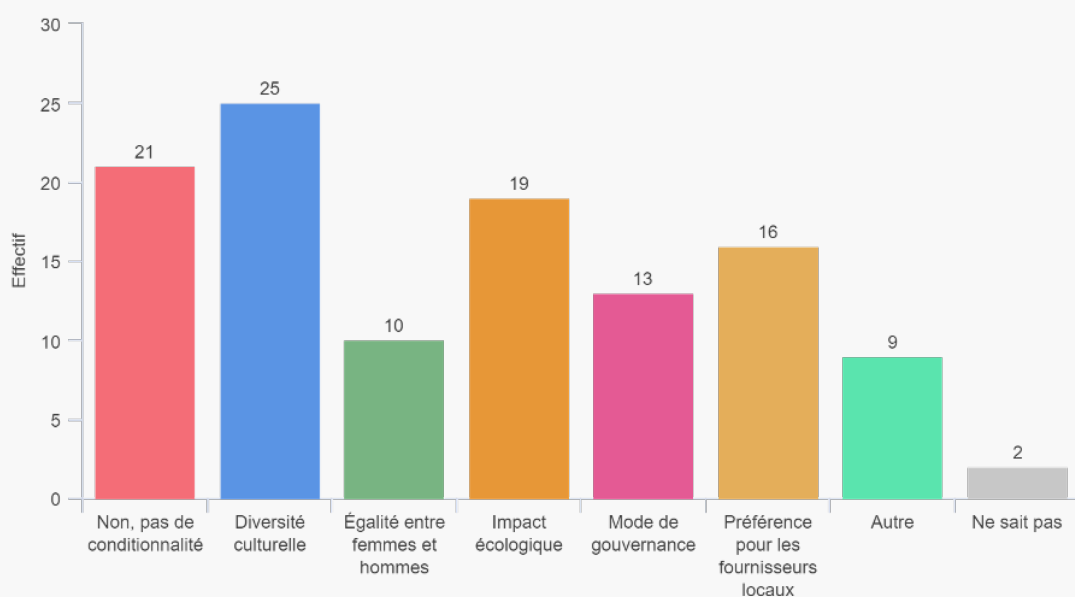
# Conditionnalité des aides



### Critères de conditionnalité des aides financières attribuées par les départements (*plusieurs réponses possibles*)

Réponses effectives : 64

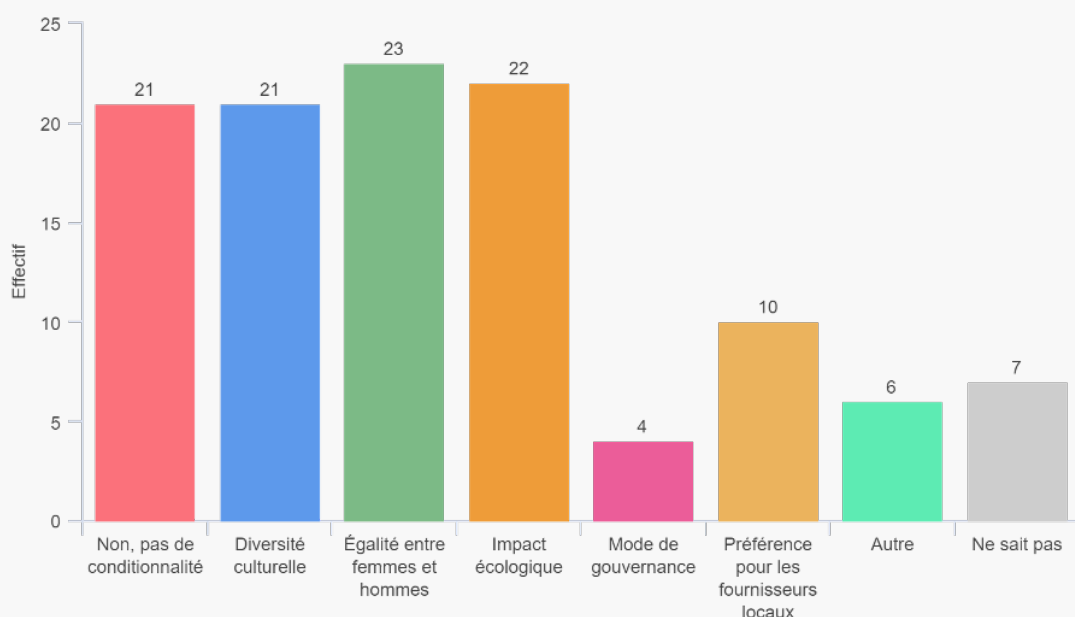
Taux de réponse : 97%



### Critères de conditionnalité des aides financières attribuées par les communes (*plusieurs réponses possibles*)

Réponses effectives : 63

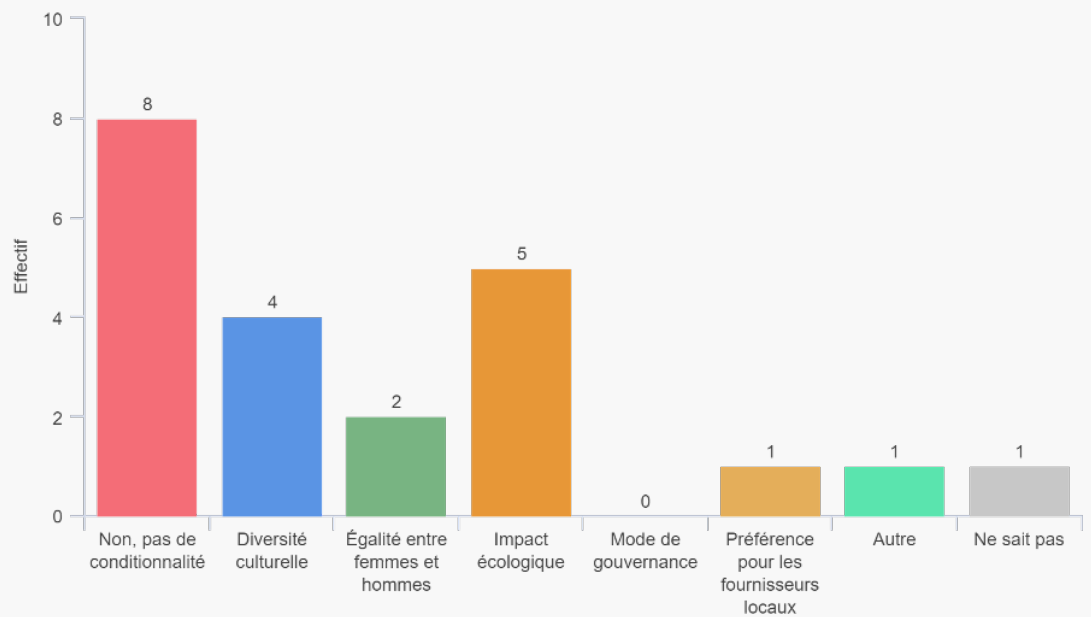
Taux de réponse : 98%



### Critères de conditionnalité des aides financières attribuées par les métropoles (*plusieurs réponses possibles*)

Réponses effectives : 15

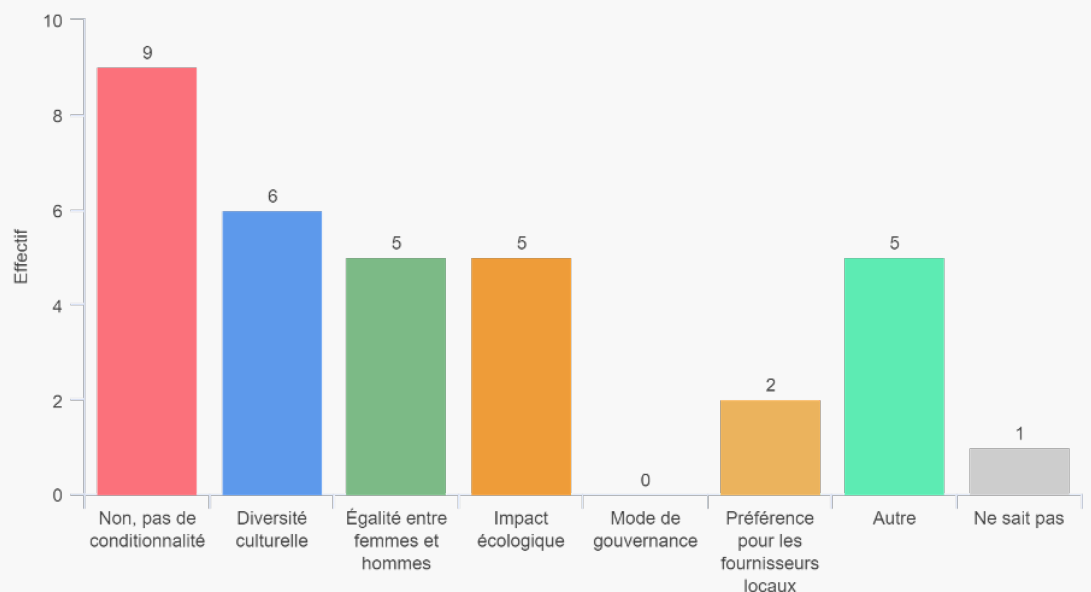
Taux de réponse : 100%



### Critères de conditionnalité des aides financières attribuées par les communautés urbaines et communautés d'agglomération (*plusieurs réponses possibles*)

Réponses effectives : 21

Taux de réponse : 95%

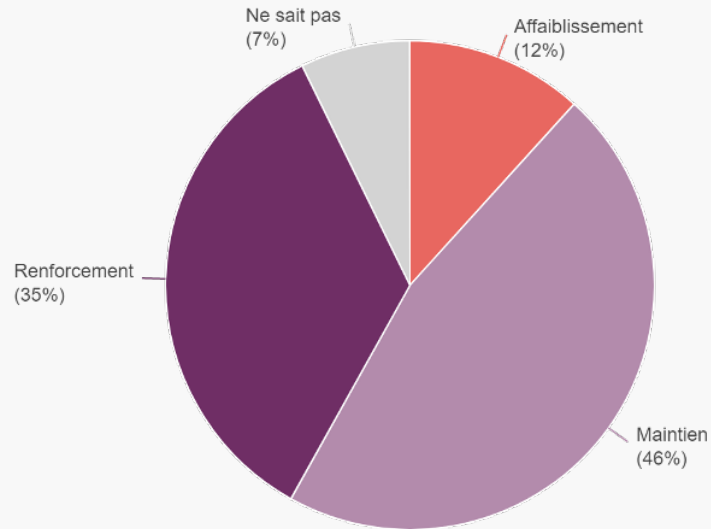


# Dynamique intercommunale

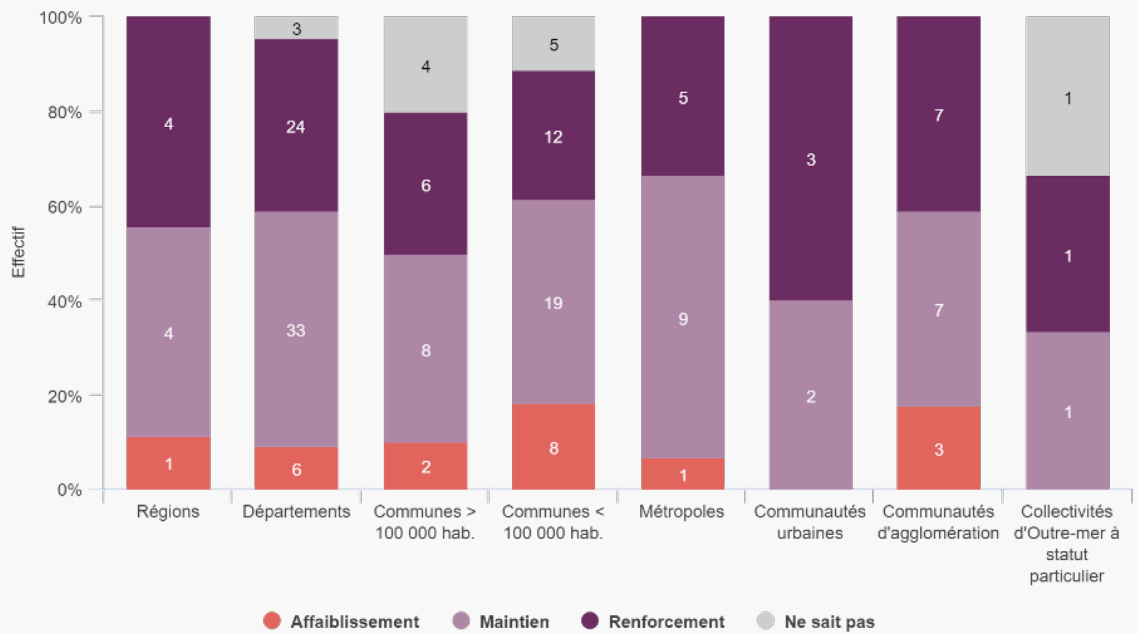
## Perception de la dynamique intercommunale en matière culturelle sur le territoire durant les deux dernières années

Réponses effectives : 179

Taux de réponse : 100%

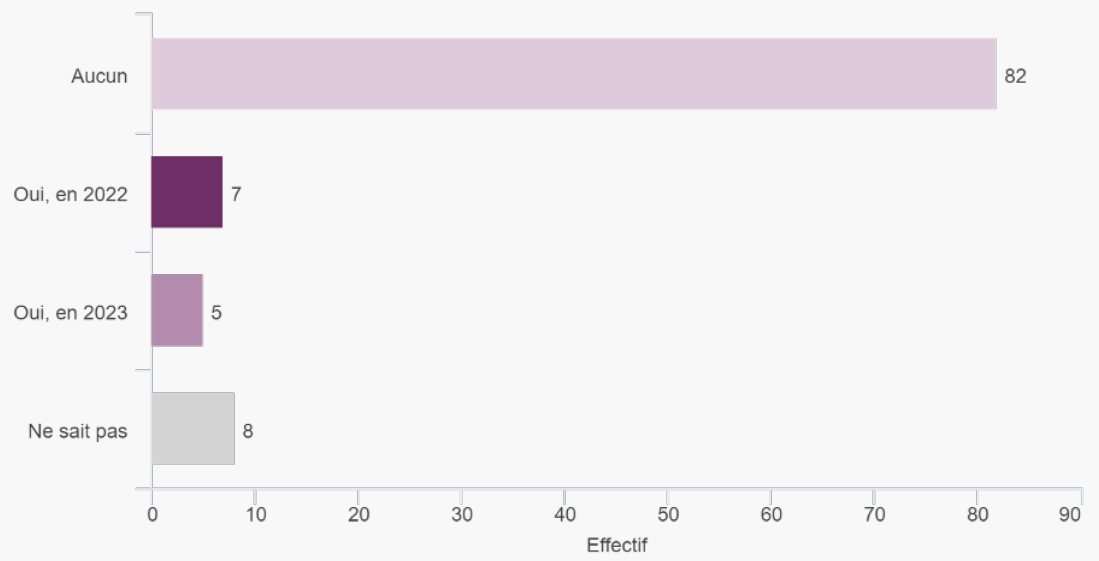


## Perception de la dynamique intercommunale en matière culturelle sur le territoire durant les deux dernières années



## Transferts culturels déclarés par les communes et intercommunalités sur les deux dernières années

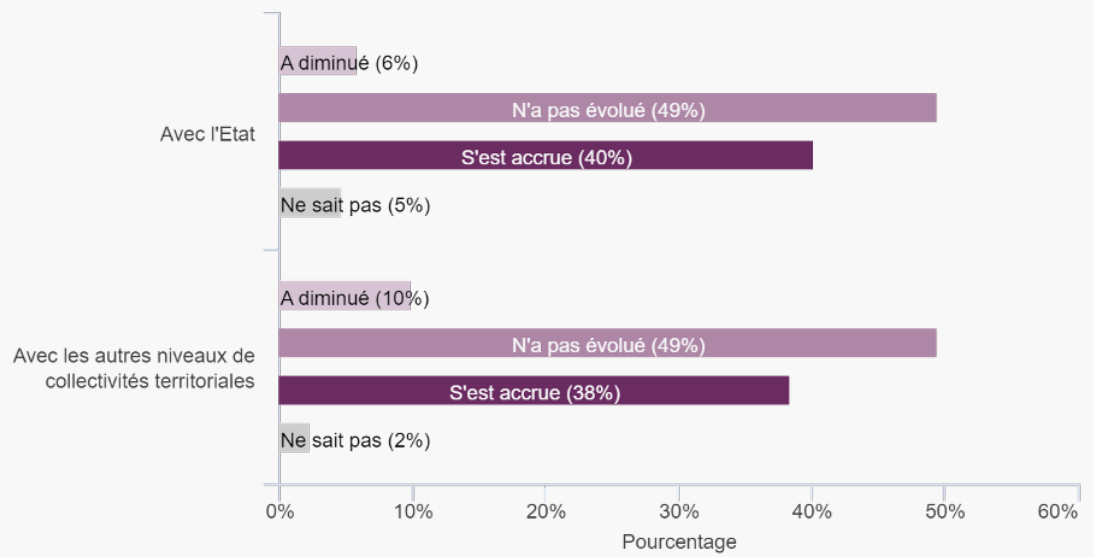
Réponses effectives : 101



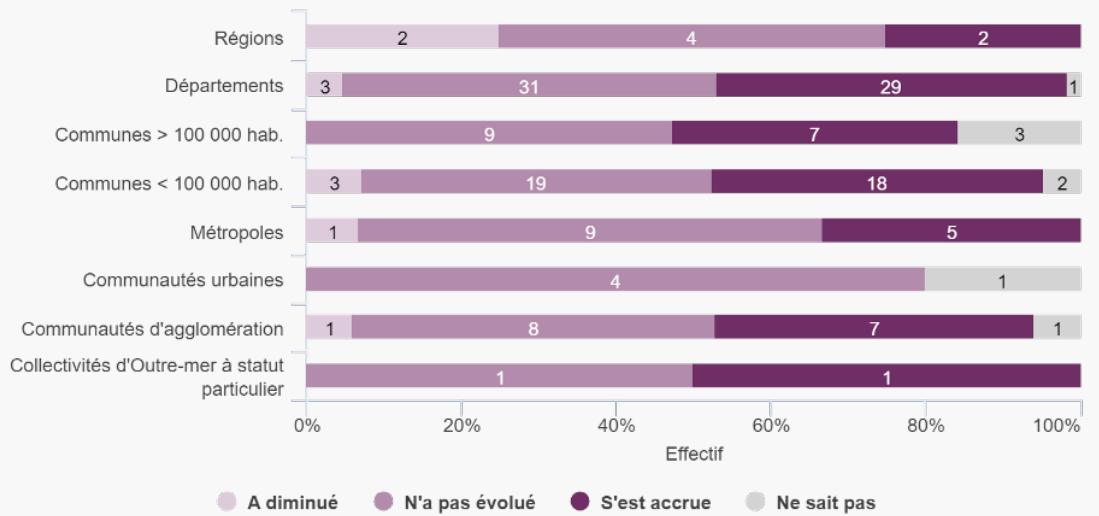


# Coopération publique

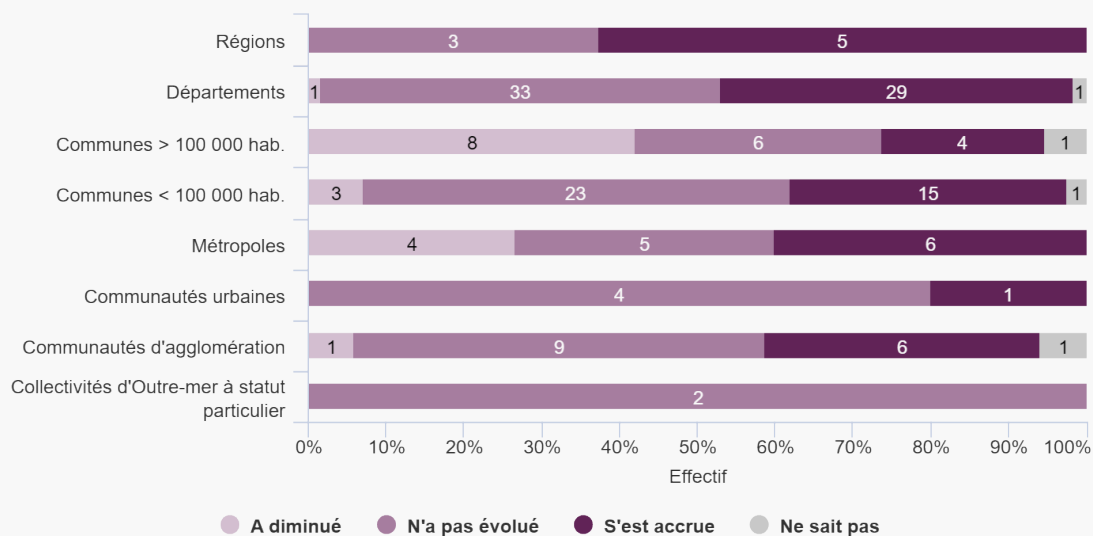
Evolution de la coopération des collectivités et intercommunalités en matière de politique culturelle



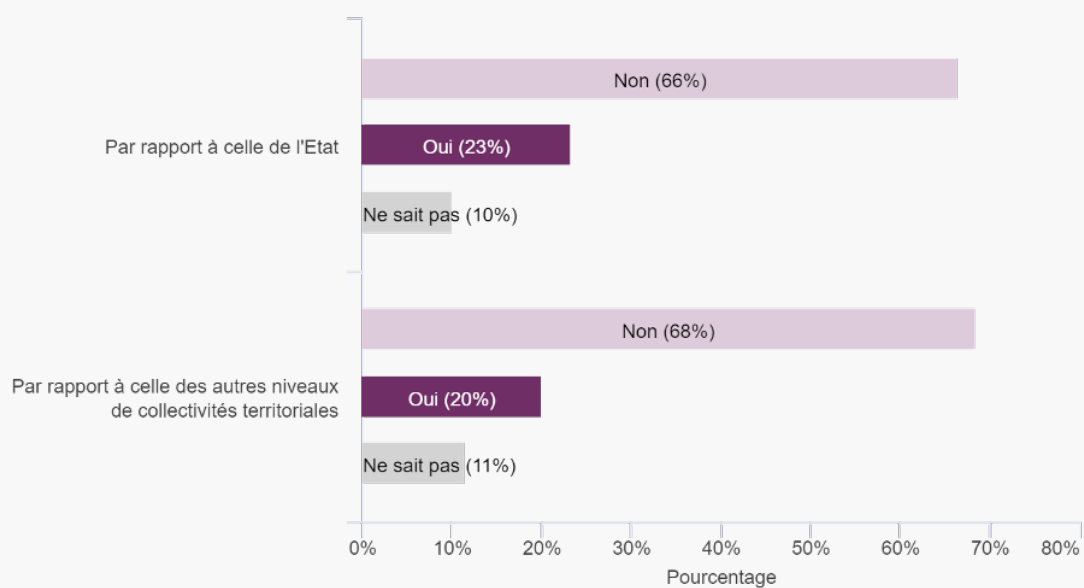
Evolution de la coopération des collectivités et intercommunalités en matière de politique culturelle avec l'Etat



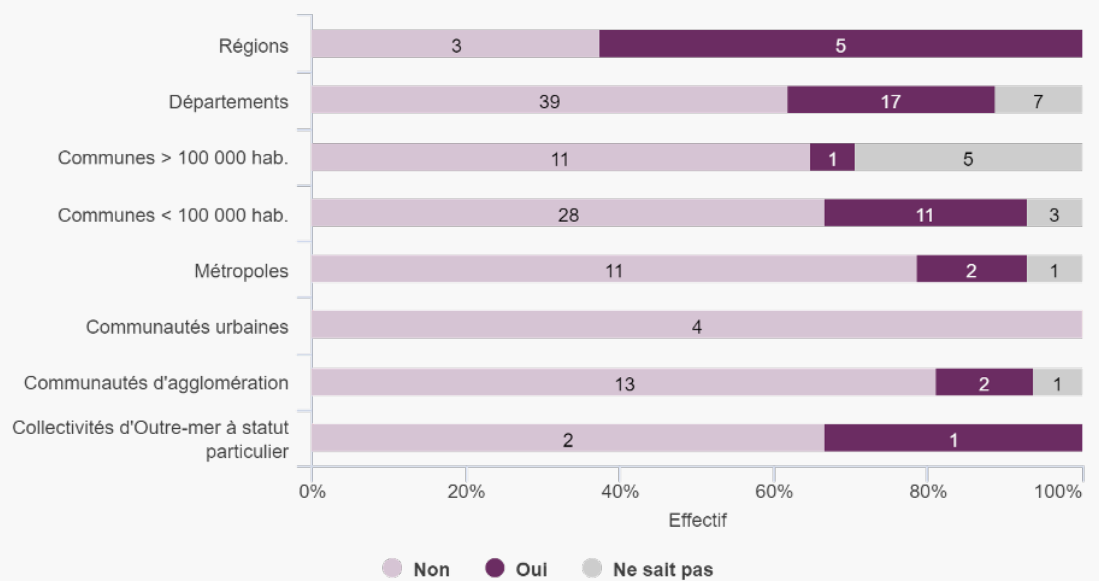
### Evolution de la coopération des collectivités et intercommunalités en matière de politique culturelle avec les autres niveaux de collectivités territoriales



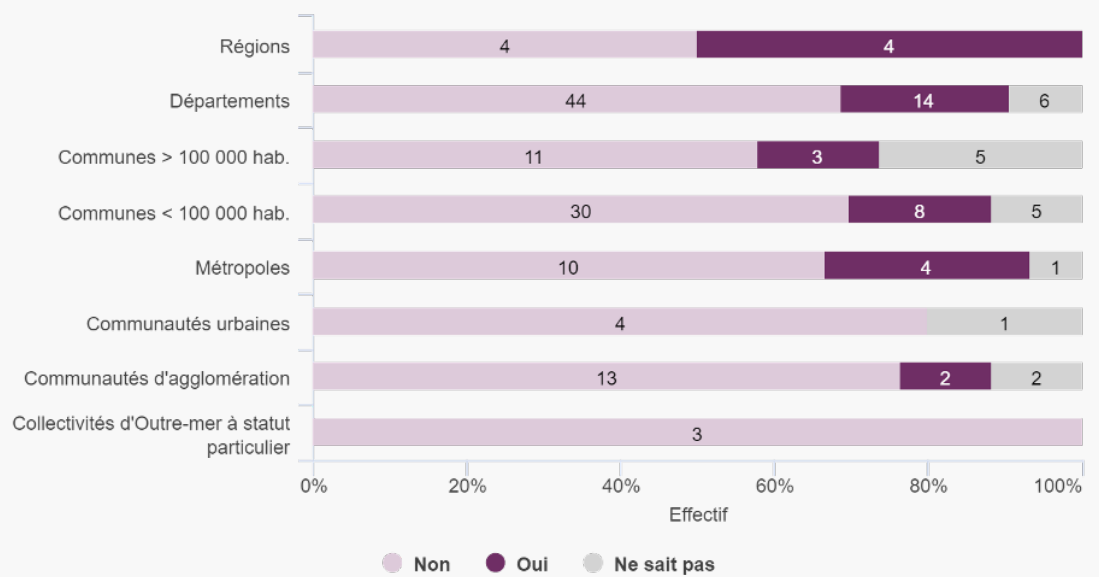
### Positionnement des collectivités et intercommunalités : recherche d'une plus grande autonomie dans la conduite de leur politique culturelle



**Positionnement des collectivités et intercommunalités : recherche d'une plus grande autonomie dans la conduite de leur politique culturelle par rapport à celle de l'État**



**Positionnement des collectivités et intercommunalités : recherche d'une plus grande autonomie dans la conduite de leur politique culturelle par rapport à celle des autres niveaux de collectivités territoriales**



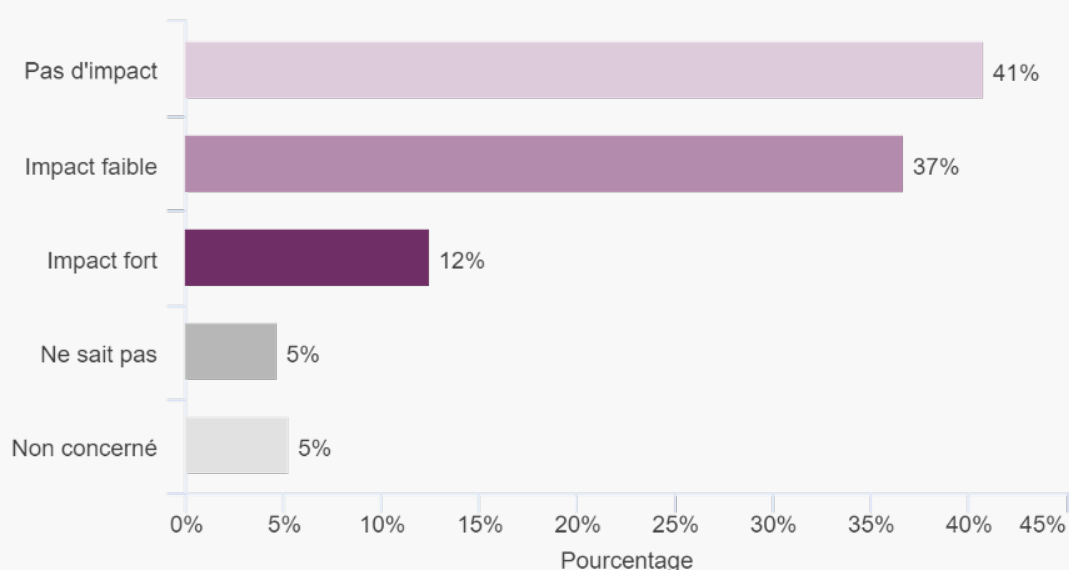
# Questions conjoncturelles, crises énergétique et inflationniste

## Impact de la crise énergétique sur les subventions culturelles

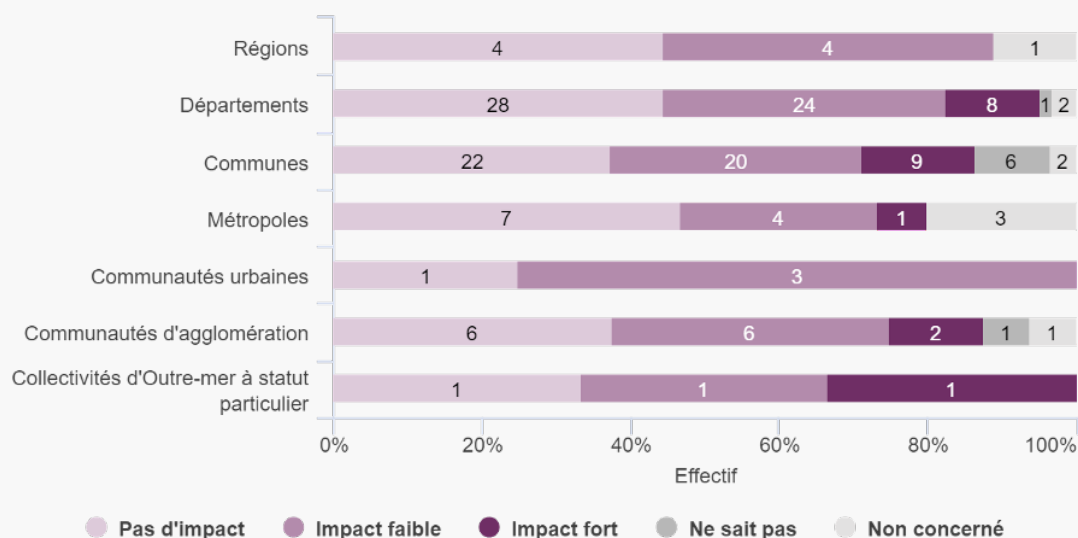
Impact de la crise énergétique sur le montant des subventions culturelles versées par les collectivités et intercommunalités en 2022 et 2023

Réponses effectives : 169

Taux de réponse : 94%



Impact de la crise énergétique sur le montant des subventions culturelles versées par les collectivités et intercommunalités en 2022 et 2023

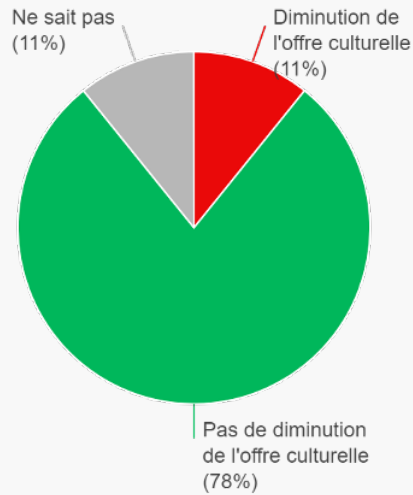


# Impact de la crise énergétique sur l'offre culturelle et sur les équipements

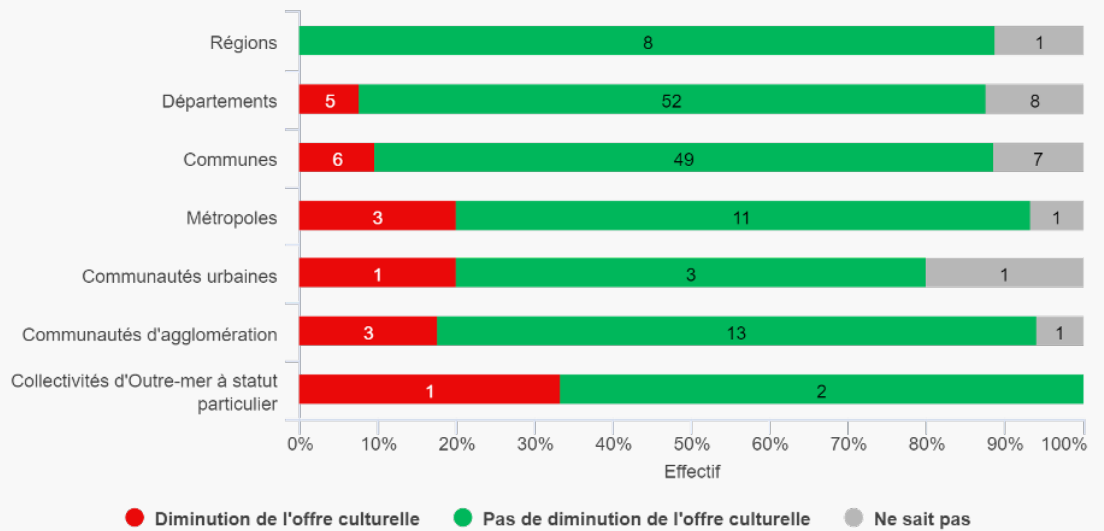
## Impact de la crise énergétique sur l'offre culturelle proposée par les collectivités et intercommunalités en 2022 ou 2023

Réponses effectives : 176

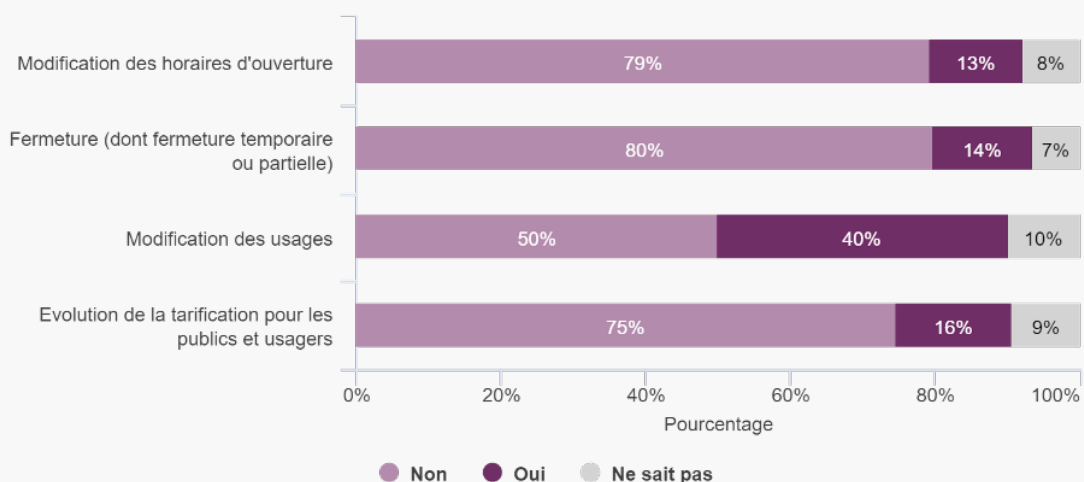
Taux de réponse : 98%



## Impact de la crise énergétique sur l'offre culturelle proposée par les collectivités et intercommunalités en 2022 ou 2023



### Impact de la crise énergétique sur les équipements culturels des collectivités et intercommunalités en 2022 et 2023

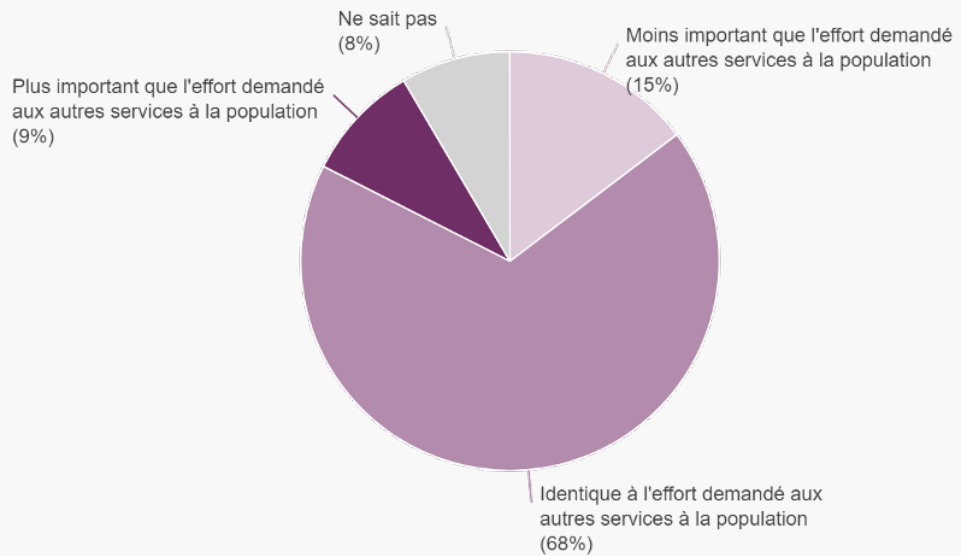


# Effort budgétaire en période de crise inflationniste

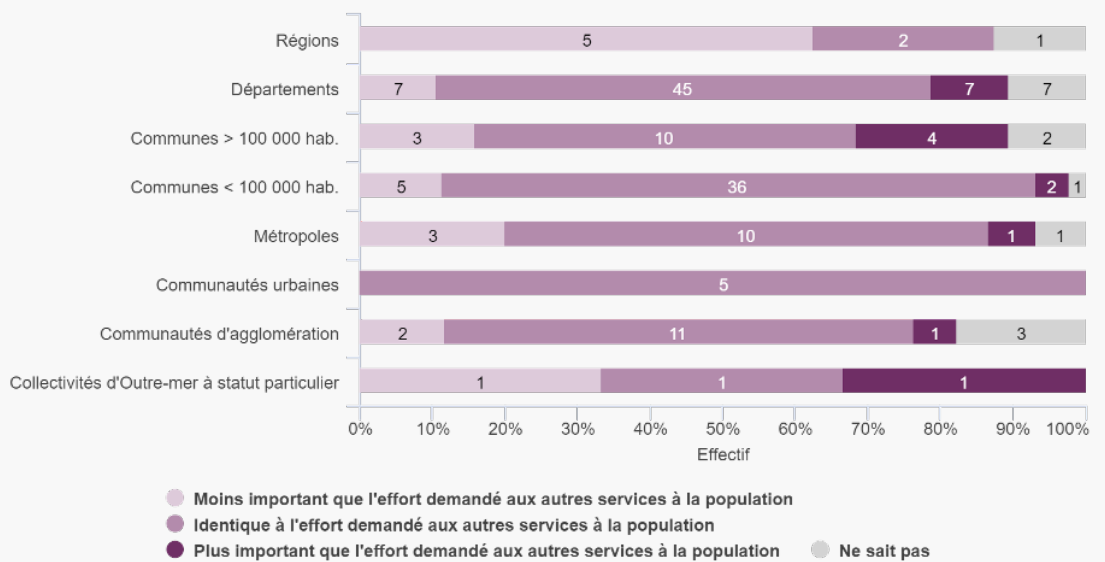
## Perception de l'effort budgétaire demandé en 2023 à la culture au sein des collectivités et intercommunalités en période de crise inflationniste

Réponses effectives : 177

Taux de réponse : 99%



## Perception de l'effort budgétaire demandé en 2023 à la culture au sein des collectivités et intercommunalités en période de crise inflationniste



L'Observatoire des politiques culturelles (OPC) bénéficie du soutien du ministère de la Culture, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du département de l'Isère, de la ville de Grenoble et de Sciences Po Grenoble – UGA. L'OPC est un organisme national consacré aux politiques culturelles. Il mène des enquêtes, publie des analyses, forme aux métiers de la culture, organise des rencontres publiques et anime des coopérations territoriales. Depuis trente ans, il joue un rôle de passeur parmi les acteurs qui concourent à la fabrique des politiques culturelles. Il est organisé en trois pôles : Formations, Coopération et Média.

---

OPC  
33 Rue Joseph Chanrion 38000 Grenoble  
contact@observatoire-culture.net  
Tél. +33 (0)4 76 44 33 26  
observatoire-culture.net

